

DPC Consulting

EVALUATION DE PROJET D'IMPLANTATION DE 100 LATRINES DANS LA REGION DE MATAM AU SENEGAL

Partenaires :

CEMOTEV
Centre d'études sur la
mondialisation, les conflits,
les territoires et les vulnérabilités



UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
université PARIS-SACLAY

Maître d'ouvrage :



EVALUATEURS:

Claire CARREL

Jameson DUPERVAL

Kévin PARMAS

Introduction	3
1. Présentation du projet évalué : “Pas d’écoles sans latrines - 100 latrines pour les écoles”	5
a. Eléments de contexte	5
b. Description du projet	7
c. Cadre logique	10
2. Résultats de la mission de terrain et analyse du projet	11
a. Méthodologie de la mission de terrain	11
b. Observations / constatations et contrôle de bonnes réalisations	13
i. Constats de terrain	13
ii. Compte rendu des visites dans les écoles	17
iii. Contrôle de bonnes réalisations	24
c. Analyse Pertinence-Cohérence-Efficacité-Efficience-Pérennité	37
d. La charte Yvelinoise	54
i. Récapitulatif des résultats et de l’analyse du projet	41
3. Les recommandations autour du projet	43
4. Analyses transversales	44
a. Les économies d’échelles et les approches top-down /bottom-up	44
b. Le comité de pilotage	46
c. L’association de diasporas	48
d. La pérennité du projet	50
Conclusion	51
Annexes	54
Annexe 1: liste des personnes interrogées	54
Annexe 2: charte yvelinoise	55
Annexe 3: cadre logique	61
Annexe 4: guides d’entretiens	63

Remerciements

Nous tenons à remercier les membres du CEMOTEV, Mme. Jessy TSANG, M. Vincent GERONIMI, M. Laurent DALMAS, pour nous avoir orientés dans l'élaboration technique de notre méthodologie de travail mais aussi pour nous avoir accompagné et soutenu du début à la fin de notre travail.

Nous remercions également M. Loïc PIAN pour son aide tout au long du processus administratif et logistique.

Nous remercions M. Boris NDECKY et M. Edgard TOHOUEGNON pour l'accueil chaleureux et pour l'accompagnement dans tous nos déplacements. Nous tenons aussi à remercier l'association FADERMA pour son aide et ses conseils.

Nous remercions tout le personnel de la maison des Yvelines pour leur accueil durant notre séjour à Matam. Nous remercions le département de Ranérou plus particulièrement M. Abdou Aziz N'Diaye pour l'accueil qui nous a été réservé et pour la nuit que nous avons passé dans le département de Ranérou. Nous remercions également le département de Kanel et de Matam.

Nous remercions YCID pour nous avoir donné l'opportunité de faire cette évaluation qui constitue une expérience professionnelle et une découverte du continent africain.

Enfin, tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette évaluation, trouvent ici l'expression de notre plus profonde gratitude.

Introduction

Le présent document présente l'évaluation du projet "Pas d'école sans latrines - 100 latrines pour les écoles", en réponse à l'appel d'offres lancé par YCID auprès des étudiants du master Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Cette évaluation suit ainsi les recommandations de la charte yvelinoise de la coopération décentralisée, et mobilise les outils de l'évaluation que sont le cadre logique, l'analyse des écarts (contrôle de bonne réalisation) et les cinq critères (pertinence cohérence, efficacité, efficacité et pérennité) de référence dans les évaluations de projet de développement (CAD OCDE).

Depuis 2007, le Département des Yvelines mène une politique de coopération internationale avec les pays du Sud intitulée "Yvelines, partenaires du développement". Dans ce cadre, le département participe au groupe d'intérêt public (GIP) nommé Yvelines coopération internationale et développement (YCID) créé le 13 mars 2015 par un arrêté préfectoral. Son statut lui permet une collaboration avec les institutions privées et publiques. Les activités d'YCID sont déclinées en trois composantes : le soutien aux initiatives de solidarité internationale, les relations économiques, la promotion de la coopération internationale en Yvelines. YCID participe également au retour d'expériences pour tous les acteurs yvelinois de la coopération, notamment à travers des campagnes annuelles d'évaluation. Cette année, c'est l'action du Département qui a été retenue comme objet de l'évaluation conduite dans le cadre du partenariat avec l'UVSQ.

Le Département des Yvelines et l'ex conseil régional de Matam au Sénégal ont signé une convention de coopération en 2007 et pour une durée de trois ans, 400 000€ ont été mobilisés afin de renforcer les équipements et les infrastructures de bases tel que les écoles, les équipements permettant l'accès à l'eau potable ou qui permettent la prévention face aux inondations. En 2010, cette coopération s'est renforcée autour du thème « l'eau, source de vie et de développement ». Suite à cela, les deux collectivités ont été rejointes par la fédération des associations pour le développement de la région de Matam (FADERMA). Cette association créée en 2009, regroupe trente associations dont les membres sont originaires ou représentants de villages de la région de matam et qui résident dans les Yvelines. Cette association représente donc la diaspora de cette région en France, le siège de cette association se trouve à Mantes-La-Jolie dans les Yvelines.

Suite à une impulsion donnée par la FADERMA, l'ex conseil régional de Matam et le département des Yvelines lancent un projet d'assainissement en milieu scolaire au Sénégal en proposant le programme "Pas d'école sans latrines - 100 latrines pour les écoles", dans la logique des Objectifs du Développement Durable (ODD), et plus particulièrement le sixième de ces objectifs: permettre l'accessibilité à l'eau et à des installations sanitaires et d'hygiène pour tous. L'accès à l'assainissement pour tous et l'accès universel à l'éducation sont deux cibles visées par les ODD. La finalité du projet présenté est de contribuer à ces deux objectifs par la mise en place d'un programme d'équipements en latrines dans toutes les écoles primaires qui en sont dépourvues dans la région de matam.

L'accès à des infrastructures d'assainissement dans un cadre scolaire peut offrir une solution intermédiaire aux populations privées de moyens d'assainissement appropriés dans les foyers. D'autre part, de nombreuses études ont mis l'accent sur le lien entre scolarisation des filles et l'existence de latrines en milieu scolaire. Ce projet a ainsi différents objectifs complémentaires:

Evaluation de projet « pas d'écoles sans latrines »

Évaluateurs : Carrel Claire – Duperval Jameson- Parmas Kevin

sensibiliser les enfants aux gestes d'hygiène et à l'hygiène en général, diminuer les maladies telles que la diarrhée, influencer sur le taux de scolarisation des filles dans les écoles, et enfin qu'à travers ces enfants, la communauté toute entière adopte un comportement responsable face à l'hygiène.

La mise en place des installations matérielles et les activités de sensibilisation visant à améliorer les conditions d'hygiène dans les écoles ont pour but d'inciter le personnel de l'école et les enfants à adopter des comportements qui aident à prévenir les maladies liées à l'eau et à l'assainissement.

Structure du rapport

Ce présent document de rapport contient quatre (4) sections. La première section passe en revue le contexte et justification du projet, le cadre logique. La deuxième section présente les résultats de la mission de terrain et l'analyse du projet : analyse des données relatives à la bonne réalisation du projet en fonction des critères d'évaluation (à savoir : pertinence, efficacité, cohérence, efficiente, pérennité), présentation de la charte yvelinoise. La troisième section expose les recommandations autour du projet. La quatrième partie développe les dimensions transversales (les économies d'échelles et les approches top-down /bottom-up, le comité de pilotage, l'association de la diaspora, la pérennité du projet). Enfin la conclusion résume les points clés de l'évaluation.

1. Présentation du projet évalué : “Pas d’écoles sans latrines - 100 latrines pour les écoles”

a. Eléments de contexte

Dans de nombreux pays d'Afrique, les infections liées à l'insalubrité ont une forte prévalence, causant la maladie et même la mort. Selon l'OMS, en 2015, 7,7% des décès sur le continent africain sont dus à la diarrhée. C'est la deuxième cause de mortalité chez l'enfant de moins de cinq ans sur ce continent. Au Sénégal 8% des décès des enfants de moins de cinq ans sont dus à la diarrhée. Seulement 38% des communautés rurales utilisent des latrines améliorées au Sénégal. L'amélioration de l'assainissement et des habitudes d'hygiène est indispensable à la réduction des maladies hydriques. La région de Matam couvre une superficie de 29 616 km², soit 1/7e du territoire national, pour une population estimée à 500 000 habitants. Sa création en tant que collectivité locale remonte à la loi du 15 février 2002. Son territoire est divisé en trois départements administratifs : Ranérou-Ferlo, Kanel et Matam, et en 21 collectivités locales de premier niveau (7 communes et 14 communautés rurales). Située dans la partie nord-est du Sénégal, la région de matam pâtit de son éloignement des principaux centres d'activités nationales (Dakar, et plus proche, Saint-Louis). Les activités économiques principales de la région sont l'agriculture et l'élevage.

Les statistiques démographiques montrent particulièrement que la région de matam est une terre d'émigration, notamment pour les jeunes hommes, soit en direction des zones côtières, soit en direction de l'étranger. Les taux de couverture en eau potable et en ouvrages d'assainissement sont respectivement de 55,6% et 13,5% dans la région des savanes et de 30,1% et 35,1% dans celle des plateaux. Plus grave, moins de 30% des populations enquêtées dans ces régions déclarent connaître les risques liés à la défécation hors latrines¹. Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord).

A cela, il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région. Avec la mise en service des barrages de Diama et Manantali la région dispose d'un potentiel important en eau de surface. Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans: $\frac{3}{4}$ les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ; $\frac{1}{4}$ les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres. Les nappes phréatiques sont généralement captées par puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage car le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'extraction de l'eau très élevés. Cette situation pose un problème d'accessibilité à l'eau dans les établissements scolaires.

Pour résoudre le problème d'insalubrité et de mauvaises pratiques d'hygiène, l'élaboration de ce projet mis en place par la Région de Matam, la FADERMA et le Département des Yvelines vise

¹ <https://www.sec.gouv.sn/programme-d%E2%80%99eau-potable-et-d%E2%80%99assainissement-du-mill%C3%A9naire-pepam>

à améliorer les conditions d'hygiène des enfants en construisant des latrines dans les établissements qui sont en nécessité afin d'augmenter le taux de scolarisation des filles dans les établissements scolaires. L'hypothèse étant que la présence de latrines influe sur le taux de scolarisation des filles. Notre observation sur le terrain confirme que les causes directes des conditions précaires d'hygiène personnelle et communautaire renvoient pour partie à l'insuffisance d'accès à l'eau potable et l'absence de latrines dans les établissements scolaires.

Le travail de terrain a été réalisé dans les trois départements de la région. Le département de Matam est le département le plus urbain et concentre le plus d'écoles ayant déjà des latrines, le projet est venu renforcer cette offre avec 14 écoles bénéficiaires dans ce département. Le département de Kanel est un peu plus rural mais comporte aussi un nombre important d'écoles avec 9 écoles bénéficiaires². Enfin le département de Ranérou est le département le plus rural de la région de Matam.



Carte de la région de Matam – Source : au-sengal.com, 2017

² Phase 2 du projet

Evaluation de projet « pas d'écoles sans latrines »

Evaluateurs : Carrel Claire – Duperval Jameson- Parmas Kevin

b. Description du projet

Après ce constat, la FADERMA, la région de Matam ainsi que le département des Yvelines ont pensé à mettre en place un projet pour équiper les écoles de la région dépourvu de latrines. (c'est la FADERMA qui a proposé ce projet dans le cadre de la coopération décentralisée). Le projet "Pas d'écoles sans latrines - 100 latrines pour les écoles" a alors été proposé suite à différentes discussions et concertations entre le département des Yvelines, l'association de diaspora FADERMA et le conseil régional de la région de matam, projet installé dans le cadre de la coopération décentralisée. Dès le départ, le projet avait pour mission de construire deux types de latrines : latrines sèches et latrines connectées à l'eau. Les latrines sèches constituent une solution pour répondre aux contraintes d'accès à l'eau tout en proposant des installations durables, faciles d'entretien et d'utilisation, pour les petits comme pour les grands. Mais suite à différentes réunions du comité de pilotage³, la décision de construction de latrines connectées à l'eau dans les établissements a été prise avec deux modèles : latrines avec des chaises anglaises et latrines avec des chaises turques.

Le projet " pas d'écoles sans latrines " comprend les activités suivantes pour la phase 1 du projet :

- Travaux de construction de latrines dans l'ensemble des écoles identifiées par le Comité de pilotage
- Constitution et formation des brigades d'hygiène qui sont des comités de gestion des latrines créées dans chacune des écoles
- Mise en place de séances de sensibilisation des élèves aux précautions d'hygiène et d'entretien des latrines.

Dans un premier temps le projet devait se dérouler entre 2011 et 2014. Les partenaires du projet, la FADERMA, le conseil régional et le Département des Yvelines ont désigné comme maître d'ouvrage du projet le conseil régional représenté par son président.

En 2013 une loi concernant la décentralisation entre en vigueur au Sénégal pour la suppression des Régions et l'institution des départements comme collectivités territoriales. La Région étant l'un des maîtres d'ouvrage du projet, une réorganisation des rôles est nécessaire, ce qui explique que le projet se soit déroulé en deux phases. Les départements sont intégrés au projet et un maître d'ouvrage délégué désigné pour remplacer la région l'ONG ADOS après une consultation restreinte, qui prend en charge la gestion des comptes et la supervision des travaux, la formation des comités de gestion et la sensibilisation des usagers de l'école grâce à son expertise dans l'hydraulique et l'assainissement et sa connaissance du territoire et des acteurs. L'ONG ADOS, est depuis le milieu des années 1980 engagée dans la région de matam en agissant pour la jeunesse et l'éducation. A la fin des années 2000 elle s'engage dans l'appui au développement local. En

³. Le comité technique régional composé de l'ARD, le service régional de l'assainissement, la brigade régionale de l'eau, la brigade d'hygiène ont recommandé de mettre en place des blocs toilettes en privilégiant la possibilité d'accès à l'eau et une bonne hygiène.

2005, l'ONG s'engage dans la coopération décentralisée et favorise les contacts entre les élus de la Drôme-Ardeche et de la région de matam ainsi qu'entre acteurs de la société civile.

La FADERMA s'est désengagée du projet en phase 2 car elle n'a pas pu respecter son engagement financier durant la première phase du projet.

En phase 2 les activités du projet sont :

- L'actualisation des sites des écoles bénéficiaires
- La construction des blocs sanitaires
- La formation aux bonnes pratiques d'hygiène et d'entretien
- La sensibilisation des élèves

Le maître d'œuvre a été sélectionné via un appel d'offre en phase 1 du projet et cette même entreprise (RME entreprise locale du bâtiment) a réalisé les travaux sur la phase 2.

D'après les informations issues du Ministère de l'éducation nationale du Sénégal, le choix des latrines doit s'effectuer en fonction de :

1. La présence d'une source d'eau à laquelle peut être raccordée la latrine. L'écoulement des eaux usées doit s'envisager ensuite par une fosse septique avec épandage souterrain ou raccordement au réseau d'égout.
2. L'absence d'une source d'eau courante à laquelle peut être raccordée la latrine. Dans ce cas, il s'agira de choisir un modèle de latrine à fosse sèche à vidange mécanique ou manuelle. En zone rurale, l'épandage des boues après séchage peut s'envisager aisément, dans le cadre des activités agricoles.

Suite à cette réunion, le comité de pilotage décide d'installer des latrines connectées au réseau d'eau avec des fosses septiques dans toutes les écoles. Cette décision a été prise en collaboration avec les autorités locales et le comité de pilotage. De plus, les questions de coutumes viennent s'ajouter à cette décision, le Sénégal est un pays avec 95% de musulman qui ont besoin d'eau après l'utilisation des toilettes. Pour les villages en attente de ces connexions, des bidons de 200L seront installés de chaque côté des blocs sanitaires, qui seront remplis par les enfants à qui il sera demandé d'apporter un seau d'eau par jour pour pouvoir les remplir. Le comité de pilotage s'est aussi assuré que chacun des blocs sanitaires construits possède un point d'eau (lavabo) pour se laver les mains, une chaise anglaise (toilette avec siège et chasse d'eau), une chaise turque (pas de siège, utilisation accroupi) et une rampe pour l'accès aux handicapés. Au total 76 écoles ont bénéficié du projet :

Phase 1 : 47 latrines construites

- Matam : 19
- Kanel : 11
- Ranérou : 17

Phase 2 : 29 latrines

- Matam : 14
- Kanel : 9
- Ranérou : 6

Dans la première phase, 47 latrines ont été construites avec un retard de la construction des blocs dû aux difficultés climatiques (saison de l'hivernage, humide). Lors de la deuxième phase 29 latrines ont été construites.

Durant la première phase du projet trois ateliers de sensibilisation aux gestes d'hygiène réunissant des professeurs, des membres des parents d'élève, des membres des services d'hygiène ont eu lieu dans la région de matam, il y en avait un par département. Chaque école bénéficiaire du projet a envoyé un ou deux professeurs, et ceux-ci ont enseigné à leurs collègues et aux élèves les gestes d'hygiène à avoir pour l'utilisation des latrines. Durant la seconde phase du projet il y a eu trois ateliers de sensibilisation suivant le même principe de la première phase.

Chaque école bénéficiaire du projet a reçu une boîte à image contenant les gestes à effectuer et l'importance d'effectuer ces gestes. Ceci a été conçu pour les élèves et le public extérieur qui pourrait utiliser les latrines en cas de réunion de parents d'élèves ou autres manifestations dans les écoles. Au total 76 boîtes à image ont été distribuées. En plus de ces boîtes à image il y a eu la distribution de prospectus affichés à l'entrée des latrines pour chaque école.

Le budget de ce projet est de 504 129 euros. Il a été dépensé 383 000 euros durant la première phase et 121 129 euros durant la seconde phase.

c. Cadre logique

(Tableau en annexe)

Il s'organise en différentes parties. Tout d'abord, deux objectifs globaux ont été identifiés : l'accès universel à l'éducation et l'accès à l'assainissement pour tous, tous deux issus des ODD.

Suite à l'identification de ces objectifs globaux, des objectifs spécifiques ont été déclinés : augmentation du taux de scolarisation des filles, diminution de l'absentéisme, diminution de la propagation des maladies, accès à des infrastructures d'hygiène à proximité des lieux d'enseignements, sensibilisation à l'hygiène.

Les résultats attendus et les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs ont ensuite été décrits et identifiés :

Activités

- ✓ Construction de latrines, 1 cabine pour 25 personnes + points d'eau pour le lavage des mains (fosses septiques/fosses sèches)
- ✓ Formation des personnels en vue de l'entretien des latrines avec la brigade d'hygiène
- ✓ Installation des latrines à proximité de l'école
- ✓ Mise à la disposition des élèves et du personnel d'un cadre hygiénique de proximité pour la satisfaction de leurs besoins

Résultats

- ✓ Augmentation de la scolarisation des filles
- ✓ Protection des élèves contre les insalubrités et les maladies hydriques liées aux excréta
- ✓ Lutte contre l'absentéisme
- ✓ Permettre aux enfants de respecter les règles d'hygiène

2. Résultats de la mission de terrain et analyse du projet

a. Méthodologie de la mission de terrain

La mission d'évaluation sur le terrain a eu lieu du 11 avril au 22 avril 2019.

Les informations recueillis dans ce rapport d'évaluation sont d'ordres qualitatives, obtenues par les observations et les entretiens avec les différents acteurs ainsi que les visites de 7 écoles dans les 3 départements de la région de Matam. Les écoles que nous avons visitées sont les suivantes :

1. Kanel : HamadyOunaré 2, DiroDiro, Amadou SileymaneGuisse
2. Matam : Matam 2, MbéloneOgo,
3. Ranérou : WendouNomance et Daroulahamane.

Différents outils ont été utilisés pour mener les entretiens : l'entretien individuel, l'entretien collectif et des entretiens informels/conversations.

Concernant les entretiens individuels, ces entretiens commençaient toujours par la présentation des participants. Suite à cela, une question concernant la date de la prise en place du poste et sur les connaissances concernant le projet des latrines était posée. Après avoir ciblé la position de la personne dans le projet, nous rentrions dans les détails lors de sa mise en place, etc... Si la prise du poste est récente ou postérieure à la mise en place du projet nous guidions la personne sur des questions d'ordre général concernant l'assainissement et l'importance de la mise en place de latrines dans les écoles.

La liste des personnes ayant participé à ce type d'entretien se trouve en annexe.

Ces entretiens étaient importants afin de comprendre la politique de développement de la région ainsi que sa perception par ses habitants et dirigeants. Ils nous ont permis ensuite de développer certaines questions transversales ainsi que d'évaluer si certains objectifs spécifiques aux projets avaient été atteints.

Concernant les entretiens collectifs qui s'effectuent généralement avec les enfants et les parents d'élèves ou les maîtres, nous procédons de manière différente. Chacun des acteurs se présentaient et nous posions des questions spécifiques mais aussi d'ordre général qui avaient été établies et présentées dans notre pré-rapport, selon des questionnaires organisés en différentes thématiques. Nous posions donc les questions et nous attendions les retours, ainsi les résultats collectés sont généraux et aucune statistique ou diagramme n'ont été réalisés.

La difficulté de l'entretien collectif est la possibilité d'une timidité à s'exprimer en public. De plus il était parfois difficile d'obtenir certaines informations auprès des enfants à cause de l'intimidation ainsi que la présence pour la majeure partie du temps des professeurs ou directeurs dans la pièce. Parfois, certains parents d'élèves ou population locale ne parlaient pas français il était donc nécessaire d'avoir des traducteurs avec nous. Nous n'avons pas rencontré de problème à ce niveau, mais il est important de noter que parfois la barrière de la langue peut être une difficulté.

Le troisième outil utilisé est l'entretien informel, mobilisé lors de rencontres non planifiées avec des personnes sur le terrain ou alors avec les populations locales avec qui nous avons des entretiens sur l'importance du projet pour leurs enfants mais aussi pour la communauté.

Calendrier de visite

11 avril :	- Entretien avec l'association ADOS maître d'œuvre dans la phase 2
12 avril :	- Rencontre avec Mame Cissé secrétaire du département de Kanel - Rencontre inspecteur d'académie de kanel - Visite de l'école de Hamady-Houaré 2 (département de kanel) - Visite de l'école de Diro-Diro (département de kanel) - Visite de l'école de Ourkidiere (département de kanel)
15 avril :	- Rencontre avec le secrétaire departemental de Matam - Rencontre avec l'inspecteur d'académie de matam - Visite de l'école de Matam 2 (département de matam) - Visite de l'école de Mbélone (département de matam)
16 avril :	- Rencontre avec l'inspecteur d'académie de ranérou - Visite de l'école de Wendu-Namari (département de ranérou)
17 avril :	- Visite de l'école de Darourhamae (département de ranérou)
18 avril :	- Rencontre avec le chef de la brigade d'hygiène de la région de matam - Rencontre avec le directeur des services hydrauliques de la région de matam - Rencontre avec l'entreprise RME (entreprise qui a effectué les travaux dans les deux phases du projet)
19 avril :	- Rencontre avec le directeur de l'agence régional de développement de matam

b. Observations / constatations et contrôle de bonnes réalisations

i. Constats de terrain

Les deux objectifs globaux identifiés dans le cadre logique sont : l'accès universel à l'éducation et l'accès à un mode d'assainissement amélioré. De ces deux objectifs globaux, découlent des objectifs spécifiques qui sont au nombre de 7 dans le cadre logique. Ces objectifs nous ont permis de réaliser des commentaires et des évaluations suite aux différentes visites des écoles. L'évaluation a procédé de la manière suivante : des commentaires généraux dans un premier temps et dans un deuxième temps une application de cette évaluation à chacune des écoles visitées.

- Objectif 1 : Lutter contre l'absentéisme par l'installation de latrines

Évaluations et commentaires :

De manière générale, le taux de fréquentation des élèves à l'école qui est le rapport entre présences des élèves et nombres d'élèves inscrits est plus important d'année en année. Nous avons constaté selon les données consultées dans les écoles que nous avons visitées une augmentation de ce taux de fréquentation entre 2012 et 2017 on passe en moyenne de 75-80% à plus de 90%. Cette constatation est due à différentes variables comme la présence de latrines, l'amélioration du confort en classe, plus de salles de classe, des professeurs présents et investis...

Ce qui peut expliquer une irrégularité de la présence des enfants à l'école sont premièrement des classes surchargées. Certaines écoles ont plus de 800 élèves inscrits pour 6 salles de classe, cela implique une certaine organisation de la part des directeurs et des professeurs. Nous nous sommes rendus dans certaines écoles où il y avait une alternance des classes (ex: Lundi : CP, Mardi: CE1, Mercredi: CP...). De plus, même s'il y a une alternance dans les classes, certaines fois il n'y a pas assez de matériels pour tous les élèves, ils sont parfois plus de 3 élèves sur les "tables bancs", des conditions compliquées pour étudier de manière propice et qui peuvent provoquer une réticence vis à vis de l'école de la part des élèves ou des parents d'élèves. Ainsi, d'autres variables, indépendantes de la présence de latrines dans les écoles, ont des conséquences sur la qualité et les conditions d'apprentissage des enfants et peuvent influencer sur leur présence.

- Objectif 2 : Augmenter le taux de scolarisation des filles par l'installation de latrines ».

Évaluations et commentaires :

De manière globale la présence des latrines a contribué à l'augmentation de l'effectif des filles. En effet, lorsque l'on regarde les listes des effectifs (voir annexe) on remarque un effectif de filles qui augmente après la mise en place du projet. Ainsi il y a une augmentation de 56% de l'effectif des filles dans le département de Kanel entre 2011 et 2018. A cette même période l'effectif des filles a augmenté de 54% dans le département de Matam et dans le département de Ranérou il y a eu une augmentation de 53% de l'effectif des filles toujours à la période citée.

Cependant le taux de scolarisation des filles était déjà relativement élevé avant l'installation des latrines. Cette observation peut être expliquée par le fait qu'une grande partie des latrines qui ont été construites se trouvent dans le département de Ranérou, un département rural avec une forte population Peulh nomade. De ce fait, lors de la période de transhumance, certaines familles qui se trouvent dans ces hameaux partent afin que les troupeaux puissent se nourrir dans d'autres zones plus abondantes et souvent les jeunes garçons les accompagnent pour garder ces troupeaux. Ainsi, ils sont déscolarisés et suite à cela ils ne reviennent pas à l'école. Les filles restent avec leur famille dans le hameau, où elles participent aux tâches domestiques et s'occupent des plus âgés. Une partie d'entre elles continuent donc d'aller à l'école.

Cette tendance s'inverse lorsque l'on regarde dans les niveaux supérieurs (collège, lycée), il y a généralement plus de garçons scolarisés que de filles. Il y a plusieurs explications à cela. La première explication est le mariage précoce. Dans ces villages/hameaux reculés, la tradition, la religion et les coutumes sont très présentes et rythment la vie des habitants, il est de coutume de marier les jeunes filles très tôt, autrement dit à la sortie de l'école primaire, les jeunes filles ont en général entre 10 et 13 ans. Deuxièmement, pour pouvoir passer au niveau supérieur, c'est à dire au collège, il faut passer un examen et pour passer cet examen, il est indispensable de posséder un extrait d'acte de naissance. Nous avons entendu au cours de nos différents entretiens avec les directeurs et les inspecteurs d'académie, qu'un fort pourcentage des élèves de ces villages reculés ne possèdent pas d'extrait d'acte de naissance, ce qui les empêche donc de passer au niveau supérieur et souvent ce moment correspond à l'arrêt de la scolarisation. Enfin, ces villages sont souvent très éloignés des agglomérations où se trouvent les collèges ou lycées, il n'y a pas de transports scolaires, il serait donc très difficile pour ces enfants d'atteindre leur lieu d'apprentissage. Toutes ces observations nous permettent d'expliquer le changement de tendance dans les niveaux supérieurs et la scolarisation plus importante des filles au niveau primaire.

- Objectif 3 : Les maladies liées aux excréta sont limitées par la présence de latrines

Évaluations et commentaires :

Lors de nos entretiens avec les élèves nous avons constaté qu'aucun n'a été absent pour cause de diarrhée ou autres maladies hydriques. Les directeurs d'école nous ont affirmé qu'il n'y avait aucun cas d'élèves ayant eu la diarrhée ou d'autres maladies hydriques durant l'année passée. Nous pouvons donc en déduire que les latrines ont permis la mise en place d'un environnement plus sain, mais il est difficile de prouver l'existence d'un lien direct entre la présence des latrines et la diminution des maladies et leur propagation car nous n'avons pas pu collecter d'informations quantitatives sur ce point. Toutes les informations obtenues renvoient aux perceptions positives, des professeurs ainsi que des directeurs et parfois de la population ou de parents d'élèves. Les directeurs des établissements de la région de matam que nous avons rencontrés ont mentionné que ce projet a permis une diminution totale des maladies hydriques.

« ... a amélioré les résultats des élèves, il y a une sensibilisation à l'hygiène des familles qui été impliquée pour la sensibilisation des élèves et ça a permis une amélioration du taux de scolarisation même s'il y a d'autres leviers à mettre en place pour assurer la pérennité de cet objectif du projet. », Directeur de l'ARD à Matam 2019

- Objectif 4 : Les besoins hygiéniques des élèves et du personnel sont assurés par l'installation de latrines à proximité des écoles

Évaluations et commentaires :

Le premier constat est que l'installation des latrines a permis aux enfants de se sentir plus à l'aise lorsqu'ils viennent à l'école. Lors de nos entretiens nous avons posé la question aux enfants afin de savoir s'ils se sentaient à l'aise en utilisant les latrines. Pour certains oui, pour d'autres non cela dépend en général de la propreté de celles-ci, de la présence de point d'eau, de la séparation des latrines filles/garçons. Tous les directeurs des établissements de la région de matam que nous avons rencontrés ont mentionné que ce projet a permis une diminution totale des maladies hydriques. Nous nous sommes aussi intéressés à la présence ou non de latrines chez eux. Nous avons observé une différence entre les hameaux et les agglomérations, généralement les enfants qui vivent dans les agglomérations disposent de latrines chez eux alors que pour les latrines qui sont installées dans les hameaux, généralement les enfants n'en n'ont pas chez eux.

- Objectif 5 : Une meilleure connaissance des risques sanitaires grâce à la sensibilisation

Évaluations et commentaires :

Les visites de terrains ont permis de constater que les enseignants étaient déjà formés avant la session de sensibilisation aux pratiques d'hygiène par la présence dans le programme scolaire sénégalais d'un module appelé "vivre dans son milieu" consacré aux gestes d'hygiène et à la connaissance de l'environnement dans lequel les enfants évoluent. Du fait d'une importante rotation des enseignants dans cette zone la plupart des enseignants interrogés n'avaient pas reçu la formation mise en place sauf dans deux écoles. Les élèves interrogés connaissent tous les gestes d'hygiène et les appliquent après l'utilisation des latrines.

- Objectif 6 : Les latrines sont utilisées par les élèves et les professeurs

Évaluations et commentaires :

Les constats que nous avons pu réaliser lors de la visite des écoles sont que de manière générale les latrines sont utilisées par les élèves et les professeurs, généralement séparées les unes des autres. Dans certaines écoles les latrines pour les élèves sont moins bien entretenues que les latrines pour les professeurs. A partir de l'analyse de nos questionnaires nous pouvons dire qu'en moyenne il y a un taux d'utilisation de 85% des latrines par les élèves. Cependant nous constatons que ce taux d'utilisation dépend de la propreté des latrines. Ainsi, plus les latrines sont propres plus il y a une utilisation de celles-ci par les élèves.

- Objectif 7 : Pérennité de l'équipement

Évaluations et commentaires :

De manière générale les chaises anglaises ne sont pas utilisées dans les écoles à cause du manque d'accès à l'eau. Le deuxième constat que nous avons pu faire est le manque de propreté des latrines dans certaines écoles car les directeurs nous ont assuré qu'ils ne disposaient pas des moyens financiers pour l'achat du matériel d'entretien. Ce manque de moyen est un frein à la pérennité des effets du projet et enfin une fragilité des fosses septiques dans les zones rurales. Cette fragilité a été observée sur différentes écoles, notamment dans les zones rurales car les latrines et écoles ne sont pas clôturées cela laisse, certains animaux sauvages et d'élevage peuvent provoquer des dégâts sur les infrastructures.⁴ C'est le cas dans une des écoles du département de Matam, les chacals grattent au niveau de l'infrastructure à la recherche de la fraîcheur et abîment les fondations.

Concernant la propreté nous pensons que le fait d'avoir prévenu les écoles de notre arrivée pour la visite des latrines a pu biaiser notre constat d'un bon niveau de propreté en moyenne.

⁴ . L'école de Mbélone dans la commune d'Ogo présentait des dégâts au niveau de l'infrastructure. Le directeur nous a expliqué que des chacals creusent pour trouver la fraîcheur sous l'infrastructure.

ii. Compte rendu des visites dans les écoles

Suite à ces constats d'ordre général, nous avons réalisé un compte rendu pour chacune des écoles que nous avons pu visiter avec des photos et le propos des élèves, directeurs, professeurs et parfois des parents d'élèves et la population locale.

Département de Kanel

Ecole de Hamady-Houaré 2 :

Dans le projet initial, des latrines devaient être construites dans cette école mais sur le terrain nous avons constaté qu'il n'y avait pas les latrines du projet "Pas d'écoles sans latrines - 100 latrines pour les écoles" dans cette école. Les latrines ont finalement été construites à l'école de Diro-Diro.

Ecole de Diro-Diro :

Cette école a un effectif de 50 élèves pour deux enseignants elle est reculée par rapport à la ville. Nous avons dû faire quelques kilomètres dans la brousse et demander notre route plusieurs fois avant de pouvoir trouver le village. Nous avons interrogé les élèves, les enseignants, un sage du village et la femme du chef de village.

Point de vue du directeur d'école :

Les latrines sont très importantes car c'est un besoin fondamental, cela évite la propagation de maladie et que les élèves défèquent à l'air libre. Il déplore l'absence de soutien de la part de la mairie pour l'achat des produits d'entretiens et le manque d'eau.

Point de vue des élèves :

Ils utilisent souvent les latrines, la plupart des élèves disent se sentir à l'aise, ils appliquent les règles d'hygiène (lavage des mains, utilisation de savon). Ils déplorent le manque d'eau, la plupart des élèves disposent de latrines chez eux. Ils disent avoir reçu des cours d'hygiène.

Point de vue des bénéficiaires indirects :

Nous avons rencontré un parent d'élève, la femme du chef de village et un des sages du village. Le parent d'élève présent nous a assuré qu'il a constaté l'installation des latrines et qu'il n'y eu aucune information donnée aux parents. Le parent exprime le besoin d'eau dans cette école. La femme du chef de village nous a assuré qu'elle a été informée et qu'il y a eu une communication faite dans le village pour inciter les filles à aller à l'école et qu'elle trouve que ce projet est une bonne chose. Un des sages du village nous a assuré que ce projet est essentiel et qu'il fallait mettre de l'eau. De plus, cela a encouragé les parents du village à envoyer leurs enfants à l'école.

Évaluations et commentaires :

Malgré un manque d'eau dans cette zone, les latrines sont parfaitement entretenues. Il y a des groupes d'élèves prévus pour nettoyer les latrines. Il y a une utilisation des chaises turques et les chaises anglaises ne sont pas utilisées. Le manque d'eau entraîne une difficulté à remplir les réservoirs car il y a deux puits situés à 4 km de l'école et un seul est en état de fonctionnement. La porte ne se ferme pas bien ce qui peut entraîner l'entrée de la poussière ou d'animaux sauvages la nuit. Le directeur nous a expliqué qu'un groupe d'élève de CM1 et CM2 nettoie deux à trois fois par semaine les latrines. La trésorière du comité de gestion assure qu'il y a eu une augmentation des effectifs inscrits dans l'école.



Latrines de l'école de Diro-Diro

Ecole de Orkadiere :

L'école d'Orkadiere est une grande école elle compte un effectif de 814 élèves il y a 524 filles et 290 garçons, il y a eu 6 bloc de latrines installées. Nous avons interrogé seulement le directeur car nous sommes arrivés un vendredi après-midi où les élèves n'étaient plus présents. C'est une école reliée à un point d'eau. Le directeur est à la tête de cette école depuis 26 ans et donc il a pu suivre le projet du début à la fin. Il nous a assuré que l'installation des latrines a eu une incidence sur les effectifs puisqu'il a constaté une hausse de 5 à 10% de ces effectifs après l'installation des latrines. Il y a eu aussi une augmentation du nombre de filles. La brigade d'hygiène prévue dans le projet a été mise en place. Il nous a montré le taux de fréquentation au cours des années et il y a le constat que ce taux a augmenté après l'installation des latrines. Le comité de gestion des parents d'élèves a été associé au projet. Il a tous les détergents nécessaires pour nettoyer les latrines chaque jour. Les enseignants et les élèves ont reçu les consignes pour utiliser les latrines. Ces dernières sont fermées à clés lorsque l'école est fermée pour éviter des dégradations.

Département de Matam :

Ecole de Matam 2 :

C'est une école comptant 681 élèves et 17 enseignants. Il y a eu quatre blocs installés. Il y a un bloc réservé au personnel et les trois autres blocs sont réservés aux élèves, les latrines sont reliées à l'eau.

Point de vue du directeur :

Le directeur nous a assuré que le taux d'absentéisme a diminué après l'installation des latrines, il y a eu aussi une augmentation du nombre de filles. Les enseignants sont impliqués et les parents d'élèves sont sensibilisés quant à l'importance de ces latrines. Les factures d'eau sont importantes et les parents aident dans la gestion lorsqu'ils ne peuvent pas payer. Le directeur ferme les toilettes quand il n'y a pas cours, des personnes extérieures utilisent quelquefois les latrines quand elles sont ouvertes. De plus, les latrines sont parfois utilisées par les parents d'élève lors de réunion.

Point de vue des enseignants :

Il y a une forte fréquentation des latrines par les élèves selon les enseignants qui trouvent que la qualité des latrines est acceptable (ni de bonne qualité, ni de mauvaise qualité). Ils estiment que le nombre de latrines est insuffisant. Parmi les enseignants, un seul a bénéficié de la formation de sensibilisation.

Point de vue des élèves :

Les box sont séparés en fonction du genre des enfants. Cependant les élèves filles interrogées nous ont dit qu'elles n'utilisent pas souvent les latrines car elles ne se sentent pas à l'aise. Selon les élèves il n'y a pas assez de latrines dans l'école, qu'elles ne sont pas propres et qu'il y a de mauvaises odeurs. Ils appliquent les gestes d'hygiène après l'utilisation des latrines et la plupart ont des latrines chez eux.

Évaluations et commentaires :

Les latrines possèdent des fosses septiques mais ne sont pas reliées au réseau d'assainissement, ainsi d'autres latrines sont en train d'être construites de l'autre côté de la cour et celles-ci seront connectées au réseau. Il y a un risque d'abandon des latrines du projet "Pas d'écoles sans latrines - 100 latrines pour les écoles" si elles ne bénéficient pas d'un raccord au réseau d'assainissement.

Les constatations sont des latrines sales, le directeur nous a assuré qu'un groupe d'élève nettoie tous les jours, cependant il y a un manque de produit d'entretien pour l'entretien des latrines.



Latrines de l'école de Matam 2

Ecole de Mbélone

C'est une école qui a un effectif de 58 élèves situés dans une zone rurale. Il n'y pas d'accès à l'eau. C'est une école situé dans la commune d'Ogo.

Point de vue du directeur :

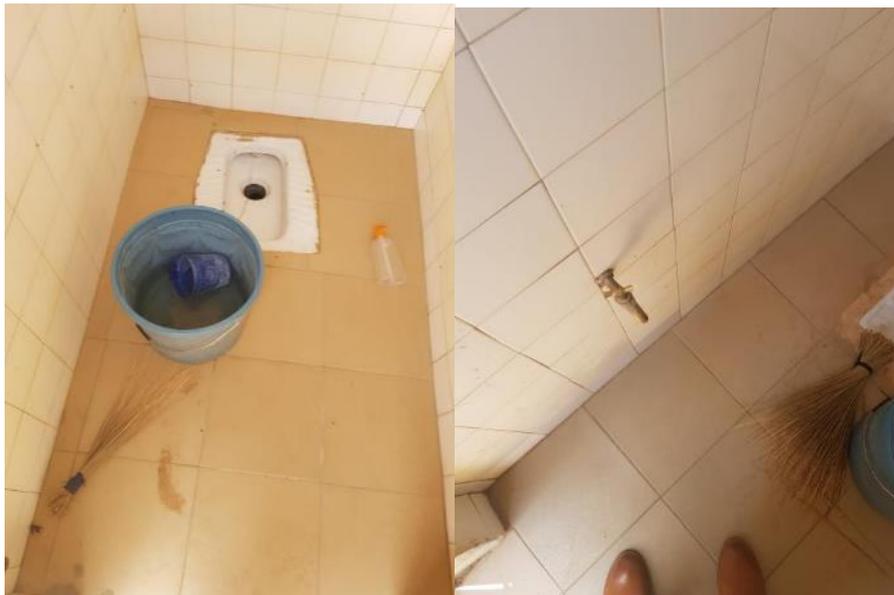
Le directeur n'a pas d'information sur le projet puisqu'il effectue sa deuxième année de service. Il a souligné l'importance des latrines mais il constate que le manque d'eau ne permet pas une utilisation optimale des latrines. Le directeur constate qu'au cours de l'année il y a beaucoup d'abandon pour cause de pâturage. De plus les parents ne voient pas systématiquement l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école puisque le collège est éloigné et se posent le problème des mariages précoces et des actes de naissance.

Point de vue des élèves :

Selon les élèves il y a assez de latrines dans l'école, ils appliquent les règles d'hygiène, ils se sentent à l'aise et pour nettoyer leurs mains ils utilisent de l'eau de javel.

Évaluations et commentaires :

Malgré des difficultés d'accès à l'eau il y a une réelle volonté de la part du directeur d'école d'entretenir les latrines. Les deux enseignants ne possèdent pas de latrines dans leurs habitations c'est pourquoi ils les utilisent en dehors des heures de cours. Les latrines sont entretenues chaque jour par un groupe d'élève. Ce sont seulement les élèves et les enseignants qui utilisent les latrines et il y a une serrure pour la fermeture des portes. Nous avons remarqué que la fosse septique a été dégradée à cause de certains animaux.



Latrines de l'école de Mbélone

Ecole de Wendu-Namari

C'est une école dans le département de Ranérou avec des problèmes d'accès à l'eau. Les latrines sont peu praticables, les fosses sont mal construites. Néanmoins il y a une utilisation des latrines, un système de nettoyage avec les élèves de CM1 et de CM2 a été mis en place. Les gestes d'hygiène font partie des modules d'apprentissage et il y a eu une simulation faites aux enfants concernant l'utilisation des latrines. Le directeur a souligné l'importance des latrines dans l'école car cela donne des habitudes aux élèves qui l'enseignent aux parents et cela peut changer les habitudes de vie. L'école ne reçoit pas de détergent de la part de la mairie. Lors de l'entretien avec le directeur, nous avons noté un problème d'acte de naissances et de mariages précoces.



Latrines école de Wendu-Namari

Ecole de Darourhamae

Point de vue du directeur:

Le directeur est en fonction dans l'école depuis 2012. Il a participé aux formations de sensibilisation mises en place. Pour lui ce projet répond à un réel besoin, cependant il manque du matériel pour l'hygiène

Point de vue des élèves:

Les filles utilisent les box, elles amènent de l'eau et se sentent à l'aise mais les latrines ne sont pas propres. Les élèves n'ont pas tous des latrines chez eux et appliquent les règles d'hygiène.

Évaluations et commentaires :

Pas d'observation de la baisse de l'absentéisme, les problèmes de mariages précoces, d'acte de naissance demeurent.



Latrines écoles Darhourhamae : chaise turque, chaise anglaise, fosse septique

iii. Contrôle de bonne réalisation

La grille de bonne réalisation nous permet d'évaluer le projet grâce aux documents du projet initial, au rapport d'évaluation intermédiaire et enfin à l'aide de nos observations de terrain. Suite à toutes ces informations récoltées il est possible de réaliser des comparaisons et de mettre à jour ce qui a été réalisé ou non, si les objectifs ont été atteints et de réaliser une analyse des écarts.

Objectifs	Activités	Dossier initial	Visite de terrain	Ecart objectifs/visite de terrain
Lutte contre l'absentéisme	- Construction de latrines, 1 cabine pour 25 enfants + 1 pour le personnel -	Inexistant	La mise en place de latrines a participé à la diminution de l'absentéisme	L'objectif de l'absentéisme n'était pas clairement énoncé dans les objectifs du projet, il était sous-entendu. Des différents entretiens avec les directeurs ressort l'idée commune que les latrines ont effectivement influencé la régularité de la présence des enfants en classe. Les cahiers de présence consultés lors de nos visites montrent une augmentation du taux de fréquentation des élèves. On passe en moyenne de 70-80% à plus de plus de 90% entre 2012 et 2017.

Scolarisation des filles	Points d'eau pour le lavage des mains (fosses septiques/fosses sèches)	<p>“[D]e nombreuses études ont mis l'accent sur le lien entre scolarisation des filles et existence de latrines en milieu scolaire” “Ce programme cible donc la construction de toilettes dans ces écoles en vue d'améliorer la scolarisation des jeunes filles.”</p>	<p>La construction de latrines a permis (en partie) une présence plus importante de jeunes filles à l'école.</p>	<p>L'objectif de l'augmentation du taux de scolarisation des filles est la "cible principale" de la mise en place de ce projet. Lors des différents entretiens avec les directeurs, les enseignants ainsi que les inspecteurs d'académie nous avons pu observer un certain impact du projet sur cet objectif. D'une part le nombre de filles inscrites est plus important que le nombre de garçon (même si ce n'est pas la seule variable explicative) et d'autre part, nous avons pu nous rendre compte que la présence de latrines est un facteur important pour les jeunes filles et leur confort à</p>
--------------------------	--	---	--	--

				<p>l'école. Il y a eu en moyenne une augmentation de l'effectif des filles dans les départements de plus de 50% entre 2011 et 2018 et dans chaque école que nous avons visité l'effectif des filles a augmenté entre 2012 et 2017 selon les documents que nous avons pu consulter.</p>
--	--	--	--	--

<p>Protéger les élèves contre les insalubrités et les maladies hydriques liées aux excréta</p>	<p>Formation des personnels en vue de l'entretien des latrines avec la brigade d'hygiène</p>	<p>Inexistant</p>	<p>La conscience et les connaissances concernant les gestes d'hygiène et leurs importance a permis de diminuer le nombre d'enfants malades mais aussi que ces gestes soient transmis aux autres générations.</p>	<p>Les entretiens réalisés convergent tous sur le fait que les élèves ont acquis les gestes d'hygiène quotidiens et systématiques. L'environnement est plus sain car ils possèdent des sanitaires pour réaliser leur besoin sans avoir à partir en brousse. Le problème majeur est l'accès à l'eau.⁵ Sur sept écoles visitées cinq n'ont pas accès à l'eau. Ainsi, il est compliqué de pouvoir s'assurer de la protection contre les maladies liées aux excréta.</p>
<p>Mettre à la disposition des élèves et du personnel un cadre hygiénique de proximité pour la satisfaction de leurs besoins</p>	<p>Installer les latrines à proximité de l'école</p>	<p>Inexistant</p>	<p>La construction a permis d'atteindre cet objectif en partie, car nous avons observé que certes ces latrines permettent aux élèves et aux personnels d'évoluer dans de meilleures conditions, mais une fois utilisé il est difficile de se laver les mains. Les écoles que nous avons visitées n'étaient pas toutes connectées à l'eau. De plus, pour l'entretien des latrines il est souvent difficile d'acheter les produits d'entretiens car les écoles ne possèdent aucun budget pour l'entretien et l'hygiène. Ainsi, dans certaines écoles les latrines sont laissées à l'abandon.</p>	<p>Lors de nos visites de terrain nous avons pu remarquer que les latrines avaient été installées à proximité des salles de classe, ce qui permet aux enfants d'être rassurés et de ne pas avoir à partir loin en brousse ou de rentrer à la maison pour faire leur besoin (lorsqu'elles sont entretenues). Parfois, par manque d'entretien ou de maintenance, les latrines ne sont pas utilisées. Sur les écoles visitées quatre écoles sont dans ce cas.</p>

⁵ . Ecoles de matam

Sensibilisation à l'hygiène	- Campagne de sensibilisation et de prévention aux risques sanitaires - Intervention de professionnels venus de l'extérieur - Formation des	"[L]'inauguration de chacun des équipements sera l'occasion d'une opération de sensibilisation des élèves au bon usage des équipements et aux gestes quotidiens	Les élèves sont sensibilisés à l'hygiène et aux gestes quotidiens. Les professeurs et directeurs déjà présents lors de la formation de sensibilisation réalisée dans le cadre du projet y ont assisté. De	Selon les professeurs et directeurs que nous avons rencontrés ainsi que certains secrétaires généraux, les formations pour les brigades d'hygiènes ont bien été réalisées. Ces formations ont bénéficié à des
	enseignants - Brigade d'hygiène	d'hygiène."	plus, dans le programme national il y a un module "Vivre dans son milieu", qui a pour but de sensibiliser les élèves à leur environnement et aux notions et pratiques d'hygiènes nécessaire et indispensable pour lutter contre certaines maladies liées à l'hygiène, aux excréta ou à l'eau.	Directeurs qui souvent ne sont plus en poste dans ces écoles. Ainsi, l'information concernant le projet n'a pas été transmise. Concernant la sensibilisation à l'hygiène, le programme national possède un module appelé "Vivre dans son milieu" dans lequel les enfants sont éduqués et sensibilisés à l'hygiène et l'environnement dans lequel ils vivent. De plus, lors de nos entretiens, nous nous sommes bien rendu compte que les professeurs ainsi que les directeurs sont conscients de l'importance de l'hygiène pour les enfants afin d'éviter des maladies, contagions. Les boîtes à image sont présentes dans les écoles que nous avons visitées.

Suite à la construction du cadre logique et à l'identification des différents objectifs du projet, la grille de bonne réalisation permet une analyse claire de l'atteinte des objectifs.

La diminution des maladies est possible avec la présence d'eau et la possibilité pour les enfants d'adopter les gestes d'hygiènes comme se laver les mains après avoir utilisé les latrines. Ces gestes sont connus et appliqués par les enfants, ils sont bien sensibilisés à travers le module "vivre dans son milieu". De manière quantitative sur les sept écoles visitées cinq écoles ont des latrines qui ne sont pas reliés aux services d'assainissement ou au

réseau de distribution d'eau et des bassins qui permettaient aux enfants de se laver les mains. Face à cette difficulté, le comité de pilotage a proposé l'installation de bidon à côté des latrines qui devaient être remplis par les élèves. Selon nos observations sur le terrain, dans les écoles bénéficiaires de ces bidons, ils ne sont pas remplis et utilisés.

Les latrines ont bien été construites à proximité des salles de classes, ce qui permet aux enfants et enseignants de ne pas se déplacer pour faire leurs besoins.

c. Analyse Pertinence-Cohérence-Efficacité-Efficience-Pérennité

Pertinence

Ce projet est pertinent puisqu'il répond à un besoin de la communauté éducative : l'amélioration des conditions de scolarité. Il est en phase avec la politique éducative sénégalaise puisque dans le plan PAQUET 2013-2025 mis en place par le gouvernement sénégalais il y a un volet sur les infrastructures éducatives. Ainsi, pour construire des écoles il y a un certain nombre de critères à respecter : un nombre de salle minimum, la superficie des salles de classe. La présence de latrines fait partie des critères obligatoires pour que le gouvernement sénégalais autorise le fonctionnement d'une école. Les écoles qui ont bénéficié de ce projet étaient dépourvues de latrines ou avec des latrines qui ne fonctionnaient pas. De plus, il y a un ratio latrines/élèves à respecter dans les règlements qui a été pris en compte dans ce projet.

Ce projet est pertinent puisqu'il répond à deux objectifs de développement durable (ODD) énoncé par l'ONU en 2015 : (4) obtenir une éducation de qualité et (6) garantir l'accès de tous à des service d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable. Dans les mesures à mettre en place pour atteindre l'objectif (4) le document des ODD évoque « la nécessité d'investir dans des infrastructures de qualité offrant un environnement favorable à l'apprentissage » la présence de latrines dans les écoles permet aux élèves de se sentir à l'aise selon le témoignage des élèves de l'école de Matam 2. La construction de latrines permet d'atteindre l'objectif (6) eau propre et assainissement car les latrines construites dans les écoles participent à la réduction des maladies d'origine hydrique qui sont l'une des principales causes de décès chez l'enfant de moins de cinq dans le monde selon l'ONU.

Ce projet est pertinent puisqu'il vient en complément des politiques de développement locale dans la région de Matam notamment en matière d'éducation. En effet, ces dix dernières il y a eu la construction d'écoles dans la région de Matam grâce à l'appui d'ONG comme ADOS et des départements de la région Rhône-Alpes dans le cadre de la coopération décentralisée. Ainsi, l'association ADOS, le rectorat de Grenoble et l'inspection d'académie de Matam ont signé une convention en 2013 où il est prévu des échanges en terme académique et un soutien pour l'amélioration des infrastructures scolaires.

Note évaluative : Ce projet entre dans le plan national de développement axé sur les ODD ; la nécessité d'investir dans les établissements scolaire en construisant des latrines pour offrir un environnement favorable à l'apprentissage. La pertinence du projet est globalement jugée satisfaisante

Cohérence

Le projet est cohérent avec les infrastructures d'eau et d'assainissement qui sont en place dans les zones urbaines. En effet, ce projet nécessite l'accès à l'eau pour son bon fonctionnement. Dans les zones urbanisées il y a des réseaux d'eau qui sont en place et il y a des travaux d'assainissement en cours. En revanche dans les zones les plus reculées l'accès à l'eau est difficile et il n'est pas cohérent de construire des latrines nécessitant de l'eau. Mais ce choix a été pris en collaboration entre les autorités locales et le comité de pilotage constitué d'experts techniques et de la brigade d'hygiène. De plus il n'y a pas de mécanisme d'anticipation d'évacuation des boues quand les fosses septiques sont pleines.

Les formations de sensibilisation à l'hygiène sont en cohérence avec la politique éducative sénégalaise puisqu'il y a une matière « connaître son milieu de vie » où l'enseignant doit aborder les gestes d'hygiène avec les élèves. Les formations reçus par les professeurs sont donc venues en complément.

Il y a une cohérence formelle dans la gestion et l'entretien des latrines. En effet, au Sénégal chaque école dispose d'un comité de gestion composé des parents d'élève des enseignants et des élèves. Il dispose d'un budget pour assurer le fonctionnement de l'école. Ainsi, chaque école doit disposer des fonds nécessaires pour assurer l'entretien des latrines. Cependant, sur ce point il n'y a pas de cohérence réelle puisque tous les directeurs d'école nous ont fait part de leurs difficultés financières pour se fournir en matériel d'hygiène et d'entretien.

Ce projet est cohérent dans les zones urbanisées mais dans les zones rurales il n'est pas cohérent avec les infrastructures en place.

Note évaluative : la cohérence a été jugée moyennement satisfaisante

.

Effacité

Les latrines prévues dans le projet ont bien été construites sauf dans deux écoles situées dans le département de Kanel Hamady-Ounaré 1 et Hamady-Ounaré 2 pour des raisons climatiques car l'entrepreneur a eu des difficultés d'accès à la zone. Cependant les latrines prévues dans ces écoles ont été installées dans d'autres écoles. Ainsi, sur 100 blocs prévus à l'initiation du projet 76 blocs ont été installés.

En général les élèves utilisent les latrines. Ils utilisent fréquemment les latrines quand ils se sentent à l'aise et lorsqu'elles sont propres. Les élèves interrogés disent utiliser les latrines telles que les enseignants leur ont montré. Donc l'utilisation des latrines montre l'efficacité de ce projet. Il faut noter toutefois que les latrines de type anglaises ne sont pas utilisées dans la plupart des écoles que nous avons visitées pour des raisons d'accès à l'eau et de taille inadaptée pour les enfants. Notons aussi que les latrines sont plus utilisées dans les zones urbaines où il y a un accès à l'eau que dans les zones rurales plutôt dépourvu d'accès à l'eau.

Le projet est efficace dans l'objectif de réduction de l'absentéisme. En effet, les relevés de présence et le témoignage de certains directeurs d'école comme par exemple celui de l'école d'Orkadierere montre que cet objectif a été atteint. Ainsi, le taux de fréquentation des élèves a augmenté entre 5 et 10% à partir de la mise en place des latrines dans les écoles. Selon le témoignage de certains enseignants la présence des latrines a favorisé la diminution du nombre d'élèves qui rentraient chez eux et qui ne revenaient plus dans la journée. En revanche, dans le département de Ranérou, qui est une zone avec beaucoup de populations nomades, au cours de l'année beaucoup de garçons quittent les écoles pour rejoindre leurs parents et suivent les troupeaux.

Les témoignages des enseignants et des élèves indiquent que les maladies liées aux excréta ont diminué dans les écoles. En effet, les professeurs enseignent les gestes d'hygiène et les élèves adoptent ces derniers.

Le taux de scolarisation des enfants dans la région de Matam a augmenté en général après la mise en place du projet, selon les données de l'inspection de l'académie de Matam. Même s'il y a une corrélation évidente nous ne pouvons pas établir un lien de causalité. En revanche les témoignages de la population locale montrent que l'information de l'installation des latrines a poussé des parents à envoyer des jeunes filles à l'école. Nous observons pour autant que dans les zones rurales, du fait des mariages précoces et d'un problème d'acte de naissance, le nombre de filles diminue dans les classes de CM2 et au collège par la suite. Beaucoup d'enfant des milieux ruraux ne possèdent pas d'actes de naissance. Ces derniers sont indispensables pour pouvoir passer les examens de fin d'école primaire et passer au niveau supérieur. Il est donc fréquent de voir une diminution de la part des élèves des milieux ruraux et du nombre de fille dans les niveaux supérieurs.

Note évaluative : Le nombre de filles fréquentant les écoles diminue dans les classes de CM2 et au collège, en raison d'externalités négatives (mariage précoce, problème d'acte de naissance). Le projet est globalement jugé moyennement efficace

Efficienc

Cet indicateur nous a permis de constater si les procédures administratives au contexte de mise en œuvre du projet ont été respectées : d'une part regarder les retards de mise en œuvre ensuite si les ressources ont été utilisées de façon optimale. Les travaux ont pris du retard à cause des conditions climatiques dans certaines zones et de la loi de décentralisation en 2013. Les matériaux utilisés pour construire les latrines sont de bonne qualité. Cependant, certaines fosses septiques sont dégradées dans les zones les plus reculées. Les retards de travaux ont réduit les économies en termes de coûts prévus initialement dans ce projet. La construction de latrines nécessitant de l'eau dans des zones où l'accès à l'eau est difficile remet en cause l'allocation du budget qui a été effectué dans le projet car ces latrines deviennent très vite inutilisables. Cela crée donc une inefficacité dans l'allocation des ressources. La culture et la religion ont entraîné l'abandon de l'installation des latrines sèches dans les zones reculées. Cela a conduit à un non-respect des engagements, celui de construire des latrines sèches.

Pourtant l'installation de latrines sèches aurait été efficace là où il y a des problèmes d'accès à l'eau. L'installation de latrines nécessitant de l'eau dans ces zones dépourvues d'eau est inefficace.

Les dépenses engagées pour ce projet représentent 504 129 euros. Pour la première phase le budget prévisionnel était de 323 000 euros il a atteint 383 000 pour cette phase. Ceci est dû à des coûts non anticipés notamment l'accès à des zones difficiles dans le département de Kanel. Pour la deuxième phase les dépenses se sont élevées à 121 129 euros. L'origine des coûts supplémentaires en phase 1 ont été prise en compte dans la seconde phase ce qui a fait un budget de 121 129 euros dans cette phase.

Note évaluative : l'efficace a été jugée moyennement satisfaisante.

Pérennité

Tout d'abord, l'accessibilité à l'eau est primordiale pour la durabilité des effets du projet. Ensuite l'entretien et l'appropriation des infrastructures par les acteurs sont aussi importants pour que l'utilisation des latrines soit pérenne.

Les chaises anglaises sont détériorées et pour la plupart inutilisables. Les écoles qui assurent un entretien des latrines peuvent assurer la pérennité des équipements, s'ils ont les moyens d'acheter les produits d'entretien. Malgré les conventions signées par la écoles et le département des Yvelines⁶ pour assurer l'entretien des latrines, cette dernière n'est respectée par manque de moyen financier. Dans les écoles qui n'ont pas d'eau et manquent de matériels d'entretien, la pérennité de l'équipement peut être remise en cause.

Ce projet peut être pérenne dans les écoles où il y a un accès à l'eau. Beaucoup de directeurs d'écoles nous ont fait part de leurs difficultés à acheter le matériel d'entretien des latrines. Ainsi, le manque d'eau et l'insuffisance de budget de fonctionnement dans les écoles portent préjudice concernant la pérennité de ce projet. De plus, la construction de fosses septiques sur certains terrains induit une dégradation de ceux-ci. Enfin, il n'y a aucun acteur local identifié pour réparer les latrines en cas de fortes dégradations de celles-ci ou en cas de fosses septiques pleines. De ce qui précède, il est clair que l'appropriation des résultats est variable selon les zones d'intervention, des points d'eau disponible dans des établissements à Matam et dépend du degré d'implication et du leadership des autorités locales.

Note évaluative : La probabilité de durabilité des résultats du projet « Pas d'école sans latrines » a été jugée insatisfaisante surtout dans les zones reculées.

⁶ Dans le Département de Ranérou, particulièrement dans les établissements deux établissements qu'on a visité à Ranérou.

Récapitulatif des résultats et de l'analyse du projet

Afin de résumer cette évaluation nous avons relevé les atouts et points faibles de ce projet qui peuvent être pris en considération pour de futurs projets similaires de coopération décentralisée avec le département des Yvelines.

Concernant les atouts de ce projet, il est important de souligner la sensibilisation à l'hygiène. Les enfants sont conscients de l'importance des gestes à adopter quand ils utilisent les latrines. Ainsi, cela induit une amélioration des pratiques d'hygiène dans les établissements scolaires et les usagers sont moins exposés au risque infectieux dû aux excréments.

De plus, la construction de ces latrines améliore le confort de l'environnement scolaire dans lequel les élèves évoluent, ce qui est important pour la régularité de leur présence et de leur scolarisation. Les latrines influent notamment sur le confort des jeunes filles qui peuvent parfois être réticentes à l'idée d'aller à l'école si celle-ci ne possède pas de toilettes mais aussi sur le confort du personnel enseignant. Enfin, les matériaux utilisés pour la construction de ces latrines sont de bonnes qualités et respectent les normes d'hygiène et de sécurité.

Cette évaluation de projet nous a permis aussi de relever des points faibles. La première observation est le manque d'accès à l'eau. Nous avons visité 7 écoles, cinq ne sont pas raccordées aux services de l'eau et de l'assainissement, pourtant, elles ont toutes bénéficié de latrines avec des fosses septiques. La pérennité de ces installations est menacée par le manque d'eau qui rend certains équipements non fonctionnels (chaises anglaises et lavabo) et donc ces derniers sont laissés à l'abandon. De plus, elle menace aussi les questions d'hygiène car si toutes les latrines étaient utilisées, se poserait alors la question de l'évacuation des déchets ou de leur stagnation dans les tuyaux qui peuvent sécher avec la chaleur et ensuite boucher les canalisations mais aussi permettre la propagation de maladies.

3. Les recommandations autour du projet

A l'issue des résultats de notre évaluation, les recommandations suivantes ont été formulées pour améliorer l'intervention du projet " Pas d'écoles sans latrines " et d'autres projets similaires financés par le Département des Yvelines.

1. Mettre en place un dispositif de suivi interne pour faire remonter les informations de manière semestrielle ou annuelle sur l'état du projet et des infrastructures. En effet, nous avons constaté un certain manque dans le suivi du projet par des collectivités ainsi qu'au niveau de la coordination entre les acteurs locaux.
2. Faire un état des lieux des terrains avant la mise en place du projet et si possible des expertises techniques. Il faut également prendre en compte les coutumes et la culture locale.
3. Mettre en place des mécanismes pour responsabiliser la population locale pour faciliter l'accès aux produits d'hygiène comme les détergents.
4. Mettre en place un mécanisme d'évacuation des excréments quand les fosses septiques sont pleines.
5. Lors de projets similaires, évaluer ex-ante la pertinence de retenir des chaises anglaises, et si oui penser à adapter celles-ci à la taille des enfants.
6. Lors de projets similaires prévoir des serrures, des systèmes de fermeture des portes car si les écoles n'ont pas de budget pour l'achat de cadenas, les portes sont ouvertes et les latrines sont vulnérables face aux intempéries ou aux animaux.
7. Revoir les matériaux utilisés pour la construction des fosses septiques (pas adaptés aux conditions climatiques et environnementales)

4. Analyses transversales

Notre évaluation porte aussi sur la réponse à donner aux questions transversales transmises par l'YCID lors de l'appel d'offre. Toutefois, on a retenu parmi les dimensions transversales suivantes dans notre évaluation : les questions d'économie d'échelle, le comité pilotage, l'association diaspora, la pérennité du projet, la communication avec les partenaires.

a. Les économies d'échelle et les approches top-down /bottom-up

.La première concerne les économies d'échelle. Concernant ce thème nous allons répondre aux questions suivantes : Cette hypothèse des économies d'échelle est-elle confirmée ? Les gains attribuables aux économies d'échelle sont-ils contrebalancés par d'autres effets non-voulus, et dans quelle proportion ? Dans quelle mesure et à quels niveaux l'introduction de processus de type « ascendant » aurait pu apporter davantage d'efficacité ?

Pour traiter ce thème il faut voir si ce projet est *top-down* ou *bottom-up*. De manière générale ces projets sont de type *top-down* c'est-à-dire qu'il vient des autorités gouvernementales et c'est aussi inclus dans le plan national de développement axé sur les ODD. Ce plan est programmé dans des zones locales et où il y a une standardisation des matériaux et des techniques utilisées, qui permettent d'effectuer des économies d'échelles. Ainsi, le fait que ce projet soit *top-down*, permet que l'on pose la question de la réalisation effective de ces économies d'échelles. Ne sont-elles pas annulées par des dépenses de budget sur d'autres aspects du projet et donc invisibles sur les rapports comptables finaux ? Et à l'inverse nous sommes posés la question pour savoir qu'elles auraient été les différences si le projet avait été *bottom-up* et donc venant des localités vers les autorités du gouvernement? Aurait-il été plus avantageux et efficient ?

Pour traiter cette première question transversale nous nous sommes appuyés sur nos rencontres avec les acteurs institutionnels tels que les secrétaires des conseils départementaux, le responsable de l'Agence Régionale de Développement (ARD) et l'entrepreneur qui s'est occupé des travaux pour l'installation des latrines.

Evaluation et commentaire :

La standardisation des matériaux utilisés (mêmes latrines anglaises et turques) et le fait que c'est la même entreprise qui a installé les latrines pour toutes les écoles durant les deux phases du projet. Cette standardisation permet des économies d'échelle et fait de ce projet un projet de type *top-down*. De plus, que ce soit dans la première phase ou dans la seconde phase du projet il y a toujours un maître d'œuvre pour le suivi du projet. Néanmoins ce projet associe une association de la diaspora qui est au fait des préoccupations des populations locales et le fait que les écoles aient été choisies par les inspections montrent que l'on part des besoins des populations pour arriver à formuler un projet global. En cela, il y a un aspect *bottom-up* dans ce projet car il s'agit d'un projet de coopération décentralisée avec un appui des associations et des collectivités territoriales. C'est pourquoi ce projet est mixte en ce qu'il contient des aspects *top-down* et *bottom-up* mais il est principalement descendant.

Lors de notre entretien avec le gérant de l'entreprise qui a effectué les différents travaux nous avons pu constater que les économies d'échelle ont été contrebalancées par des problèmes d'accessibilité à certaines écoles, notamment dans le département de Ranérou, celui-ci est le plus rural de la région, de ce fait beaucoup d'écoles qui ont bénéficié du projet se trouvent dans des endroits reculés, et sont difficiles d'accès (beaucoup de pistes). De plus, certains travaux ont été réalisés durant les périodes dites d'hivernage, Celle-ci correspond à la saison des pluies où il y a certaines routes qui ne sont plus accessibles. Il est alors nécessaire de réaliser des détours afin d'y accéder. Nous constatons que l'entreprise n'a pas anticipé les paramètres de distance éloignée des écoles bénéficiaires et le problème de circulation en cas de pluie intense dans la région de Matam. Ce qui induit des coûts de transports plus élevés et s'ajoute la nécessité de loger et de nourrir les employés qui ont réalisé ces travaux. Les coûts supplémentaires générés par ces problématiques, contrebalancent les économies faites en amont. Ainsi pour la première phase du projet il avait été prévu un budget de 323 000€ mais les coûts supplémentaires ont entraîné une dépense pour cette première phase de 383 000€.

Les matériaux utilisés sont standards et similaires dans toutes les écoles. En évaluant et en visitant les différentes écoles nous avons pu constater une certaine qualité de ces matériaux.

Le problème est celui de la non prise en compte des spécificités géographiques et géologiques de chacune des zones où se trouvent les écoles. Un projet qui aurait été plus « ascendant » aurait permis une prise en compte des réalités du terrain et une meilleure écoute des populations locales conscientes des conditions dans lesquelles elles vivent, en conséquence de créer des latrines qui sont en adéquation avec le terrain.

Nous avons pu comprendre que lorsque l'appel d'offres pour l'installation des latrines a été réalisé le comité de pilotage avait opté pour l'installation de deux types de latrines : une connectée et l'autre sèche. Mais, pour entrer en cohérence avec les pratiques culturelles, seules des latrines connectées à l'eau qui ont été installées. Cette adaptation nécessaire du projet a été possible grâce à l'implication des acteurs locaux dans le projet. Il est nécessaire de prendre en compte ces particularités afin que les infrastructures soient utilisées par les populations bénéficiaires. De plus, la difficulté du climat de la région aurait impliqué des problèmes d'odeurs pour les latrines sèches.

Au final, nous pouvons dire que ce projet aurait dû tenir compte plus en amont des spécificités du terrain. Les économies d'échelle ont été annulées, non seulement par les retards engendrés par l'éloignement et les difficultés climatiques mais aussi par les questions institutionnelles et la redistribution des rôles de chacun des acteurs.

b. Le comité de pilotage

La deuxième question concerne le comité de pilotage. Pour traiter ce thème nous allons répondre aux questions suivantes :

Le mode de gestion des programmes a-t-il permis d'atteindre la fluidité recherchée ? Dans quelle mesure et à quels niveaux la gouvernance de ces programmes aurait-elle pu être améliorée pour une meilleure mise en œuvre des deux programmes ? Les collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage des programmes, ont-elles effectivement été parties prenantes, et dans quelle mesure, dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des actions ?

Pour traiter ce thème nous avons abordé les questions du contexte politique et administratif dans lequel le projet a été réalisé. En effet, la question de la gouvernance est importante dans ce projet car comme nous l'avons précisé dans la première question, les aspects techniques et le fait que ce projet soit ascendant ou descendant dépend de la place et du rôle des acteurs. Dans ce projet il y a donc un comité de pilotage regroupant les partenaires techniques et financiers, ce comité a eu pour rôle de valider les écoles bénéficiaires, de choisir les maîtres d'œuvre. La Région de Matam a disparu pour laisser place à des collectivités locales. Les Départements sont devenus membre du comité de pilotage dans la deuxième phase du projet. Ces collectivités locales et territoriales qui devaient être parties prenantes du projet ont-elles rempli leur rôle ? Ont-elles réellement accompagné le projet dans sa réalisation ? Est-ce que la disparition de la région a permis une fluidité ou au contraire a été un frein pour la réalisation du projet ?

Cette question du changement d'organisation administrative a-t-elle permis un avancement plus rapide, c'est la question qui nous a intéressés. Il est important de savoir si les nouvelles parties qui se sont greffées sur le projet, suite au changement de la région, ont réellement participé à ce projet. Pour cela, nous nous sommes entretenus avec les différentes parties afin de sonder leur participation et leur investissement.

Le comité de pilotage était, au départ de ce projet, constitué de la Région de Matam, le Département des Yvelines, la FADERMA et fut renforcé par la présence de l'inspection d'académie, la brigade régionale de l'hygiène, le service régional de l'hydraulique, le service régional de l'assainissement et l'agence régionale de développement de Matam. En 2014, une loi pour la décentralisation est adoptée au Sénégal et la région est supprimée. Ainsi ce sont les conseils départementaux qui prendront le relais. Les conseils départementaux qui sont : Matam, Kanel et Ranérou. Ce comité de pilotage comporte une multiplicité d'acteurs, ce qui est très pertinent concernant les problématiques soulevées par ce projet. Il permet d'avoir des professionnels compétents dans les questions administratives, techniques, d'ingénieries et de faisabilité.

Evaluation et commentaire :

Durant la première phase du projet, en fonction de nos entretiens, nous pouvons affirmer qu'il y a une certaine fluidité dans la mise en place du projet. Cependant, la FADERMA est une association dont le siège se trouve en France et pour laquelle il a pu être difficile d'avoir un représentant à chaque réunion. Nous avons pu sentir que la départementalisation a créé quelques courts circuits dans la transmission d'informations entre l'ex conseil régional et les conseils départementaux. En effet, ces derniers ont eu du mal à organiser leur administration et à reconstituer leurs personnels. Ainsi la transmission d'information entre ADOS les départements a été difficile. Il y a une bonne coordination entre les acteurs locaux et la FADERMA. Lors de nos visites de terrain nous n'avons pas pu rencontrer des personnes présentes à la mise en place de projet et toujours en poste. Beaucoup faisant partie du comité de pilotage ne sont plus en poste aujourd'hui ou ont été mutés; il a donc été difficile d'obtenir certaines informations auprès des nouveaux représentants qui n'avait que de brèves informations concernant ce projet. Lors de notre entretien avec ADOS nous avons constaté qu'il y a eu des changements qui ont été apportés au projet (la non installation de latrines sèches) sans que le comité de pilotage ne soit informé. Ainsi, le rôle d'adaptation du projet aux conditions locales, formellement attribué au conseil de pilotage, a en fait été en partie réalisé informellement par les acteurs locaux. Nos entretiens avec les services d'hygiène et les départements peuvent nous permettre d'affirmer que le comité de pilotage a été inexistant lors de la deuxième phase du projet.

Nous avons observé qu'il y a eu un problème pour la transmission des informations, il aurait été important de réaliser un meilleur suivi du projet afin que les nouveaux arrivants puissent s'informer sur les différents projets qui ont eu lieu et pouvoir être en capacité d'expliquer et de suivre quelles en sont les retombées aujourd'hui.

Les collectivités territoriales, comme maîtres d'ouvrage du projet, ont été présentes lors de la préparation du projet, notamment concernant le choix des écoles bénéficiaires de l'installation des latrines.

Lors de notre visite du terrain nous n'avons pas constaté la présence de ces collectivités territoriales dans le suivi du projet. Aujourd'hui aucun acteur n'a été défini concernant le suivi et la pérennité du projet.

c. L'association de la diaspora

La troisième question porte sur l'implication des associations de la diaspora. Le projet que nous évaluons a été porté par l'association FADERMA.

Concernant ce thème nous allons répondre aux questions suivantes :

Deux associations de migrants basées en Yvelines et Ile-de-France ont été associées aux programmes. Quelle a été leur contribution lors la définition et de la mise en œuvre des projets ? Quel a été leur apport spécifique par rapport aux autres partenaires ? Se considèrent-elles toujours comme parties prenantes dans le suivi post-projet des infrastructures ? Leur participation a-t-elle permis de renforcer les relations partenariales entre les collectivités concernées et leur diaspora ?

L'association des migrants sénégalaise FADERMA a été contributeur ainsi que porteur du projet. Quel a été son apport dans la structuration et l'élaboration des objectifs du projet ? Qu'en est-il des autres associations présentes sur la réalisation de ce projet ? Quel a été l'apport spécifique de chaque association dans ce projet ? Avant le projet, durant le projet et pendant le projet comment s'est déroulé la communication entre les collectivités et les associations de la diaspora ? A-t-elle été plutôt fluide ou sous tension ? Le projet a-t-il permis de renforcer les liens entre les associations et les collectivités locales ? Quel a été l'impact du changement du maître d'œuvre sur la réalisation du projet ? Y-a-t-il un suivi de la part des associations sur ce projet ?

Evaluation et commentaire :

Concernant la FADERMA (Fédération des Associations de Développement de la Région de Matam), qui est l'une des parties prenantes ayant porté ce projet, on a vu une implication importante de leur part, notamment dans le choix des écoles bénéficiaires en collaboration avec l'inspection d'académie et du conseil régional de matam. Cette association ayant des membres provenant des trois départements ceux-ci ont permis un apport de connaissance concernant les écoles ayant besoin de ces latrines mais aussi sur les coutumes de ces populations.

Beaucoup de membres de cette association sont d'origine Peulh, ainsi on a pu constater un nombre important d'écoles bénéficiaires dans des villages Peulhs.

Enfin, concernant les relations partenariales, nous avons pu observer une présence importante de cette association dans la région qui occupe le terrain et participe à des projets d'importance capitale comme la caravane de la santé. Nous avons pu rencontrer certains des acteurs institutionnels avec certains représentants de la FADERMA et nous avons pu observer une proximité certaine et une vision commune de développement pour la région et les départements.

Les relations formelles et informelles que l'association noue avec les acteurs institutionnels permettent de mettre en place des projets qui correspondent aux besoins des populations locales et aussi cela permet à l'association de faciliter la mise en œuvre de ces projets. Nous avons constaté une connaissance des réseaux politiques de la part des membres de l'association ce qui permet d'avoir des moyens des collectivités locales lors de la mise en œuvre des projets. La mise en place de ce type de projet est très importante pour la diaspora ainsi que les populations locales et les collectivités locales car cela leur permet de garder contact et d'essayer de mettre en place d'autres projets de développement.

d. La pérennité du projet

La dernière question concerne celle de la pérennité du projet. Pour traiter ce thème nous allons répondre aux questions suivantes:

Les conditions de pérennisation de ces équipements sont-elles aujourd'hui réunies ? Si la responsabilité de gestion des collectivités territoriales partenaires est désormais dégagée, celles-ci sont-elles en volonté et en capacité d'effectuer le suivi pour s'assurer de la bonne utilisation des équipements par les bénéficiaires ?

La question de la pérennité ou de la durabilité des effets du projet entraîne un ensemble de questions pour juger de la bonne utilisation et du bon entretien des latrines à long terme. Une brigade d'hygiène composée des enseignants et des élèves a été mise en place dans chaque école. Cette brigade d'hygiène est-elle en place ? Quel est l'état des latrines aujourd'hui ? Sont-elles utilisées ? Sont-elles utilisables ? L'entretien et l'hygiène sont-ils respectés ? Y-a-t-il des mesures mises en place en cas de panne des latrines ? Des mesures de réparation des latrines sont-elles mises en œuvre ? Les collectivités territoriales sont-elles capables de suivre de manière rigoureuse l'entretien de ces latrines ?

Evaluation et commentaire :

La pérennité de l'équipement dépend de l'entretien et de la maintenance des latrines. Les chaises anglaises (chasse d'eau) qui ne sont pas utilisées, par manque d'accès à l'eau se sont dégradées. Si les mesures d'entretien étaient correctement effectuées, les latrines pourraient être durables. Cependant dans les zones plus rurales la pérennité n'est pas assurée car les écoles ne sont pas clôturées, les animaux peuvent dégrader les fosses septiques. De plus, le manque de matériel d'entretien rend parfois difficile le nettoyage des latrines. Les collectivités territoriales ne sont pas en capacité d'effectuer les réparations des équipements car elles disposent de peu de moyens. Selon les lois sénégalaises ce sont les communes qui ont la compétence de la gestion de l'infrastructure des écoles. De ce fait, en cas de panne des latrines (bouchées) aucune collectivité, les parents d'élèves ou le comité de gestion, ne peut intervenir par manque de budget. De par nos entretiens nous avons constaté que les collectivités locales ont peu de moyens pour intervenir dans ce domaine. D'autre part, aucun suivi n'a été réalisé ou n'est réalisé de la part du comité de pilotage sinon par un autre acteur, de cette sorte, la pérennité de certains équipements semble compromise. Pourtant une convention cadre a été signée entre les comités de gestion de chaque école avec l'ex-région de Matam et l'inspection d'éducation et de la formation de la région de matam qui prévoyait ces problématiques d'entretien. Les départements de Kanel, de Ranérou et de Matam n'ont pas intégré cette convention ce qui entraîne de fait une non implication de ces collectivités locales pour financer le matériel nécessaire à l'entretien de ces latrines.

Les gestes d'hygiène seront toujours enseignés par les professeurs puisqu'il y a une matière dédiée à cela dans le programme national d'éducation sénégalais. Donc les élèves effectueront les gestes d'hygiène.

S'il y a une détérioration forte des latrines qui entraîne une non utilisation de celles-ci, les comportements de défécation à l'air libre qui avaient lieu avant le projet pourrait revenir ce qui pourrait engendrer la propagation des maladies hydriques. Ainsi à long terme si les acteurs ne s'assurent pas de l'entretien des latrines les effets attendus du projet en matière de réduction des maladies hydriques et de scolarisation des filles pourraient être négatifs.

Communication avec les partenaires : Les responsables gouvernementaux⁷, surtout au niveau régional et local, se plaignent de n'être pas suffisamment informés des projets, des budgets et des stratégies d'exécution. Ce manque d'information nuit à leur performance. Ils ne savent pas toujours l'étendue de leurs actions ou jusqu'où ils doivent être impliqués, qu'est-ce qui est attendu d'eux. Ce manque de communication est souvent cause du manque d'implication/ de participation des autorités locales et impacte la pérennisation du projet dû à l'inaccessibilité à l'eau.

⁷. Directeur de l'ARD, Inspecteur d'académie de Kanel.

5. Conclusion

Le projet a bien atteint les objectifs annoncés : outre la construction des latrines, il a permis de mettre en place de nouvelles procédures de comportement en matière d'hygiène. Ce mécanisme a permis une augmentation du taux de scolarisation des filles et réduit relativement l'absentéisme dans les établissements scolaires. Le projet « Pas d'écoles sans latrines » est aligné sur les priorités de développement nationales. A Matam, il y a des projets de réaménagement des territoires et d'assainissement qui s'avèrent utiles pour la population. En analysant les résultats de ce projet qui a été mis en place par les collectivités de la région de Matam, le département des Yvelines et la FADERMA, la population concernée a exprimé l'utilité fournie par ce projet « pas d'école sans latrines ». Nous confirmons que la pertinence a donc été jugée satisfaisante. Des résultats significatifs ont été obtenus dans le domaine de l'éducation : augmentation du taux de scolarisation des filles par la présence des latrines, nouveaux comportements de pratique d'hygiène dans les établissements scolaires, diminution des maladies (diarrhée, etc..) ces résultats sont intégrés dans une dimension axée sur les ODD par la présence des latrines, le projet est globalement jugé moyennement efficace car l'efficacité des actions a été affectée par un ensemble de facteurs négatifs : mariage précoce, problème d'acte de naissance, le nomadisme qui diminue le nombre de filles. L'efficience a été jugée moyennement satisfaisante puisque la durée d'exécution des projets n'est pas respectée, les glissements dans les calendriers prévisionnels de mise en œuvre, les coûts administratifs et opérationnels par rapport au budget prévisionnel, le Non-respect des engagements du contrat de construire les deux types de latrines. La pérennité du projet n'est pas satisfaisante surtout dans les zones reculées, vu que des chaises anglaises sont détériorées et pour la plupart inutilisables, et par manque de moyens financiers pour un entretien durable des latrines. La pérennisation du projet est fonction aussi du niveau d'accompagnement et de la stratégie de sortie et des structures de relais (tels que les mairies, la population, les chef du village, les directeurs des écoles) mais certains acteurs des collectivités dans le département se plaignent de n'être pas suffisamment informés de ce projet, du budget consacré à ce projet et les stratégies d'exécution, cette situation induit une manque de volonté d'assurer le suivi du projet par certains de ses acteurs locaux.

Annexes

Annexe 1

Liste des personnes rencontrées

- Mass Diallo, Technicien ONG ADOS
- M. Cissé, Secrétaire général du département de Kanel
- M. Tine, Inspecteur d'Académie du département de Kanel
- M. Adhiagne , Directeur de l'école de Ounaré II
- M. Diane, Directeur de l'école de Diro-Diro
- M. Guisse, Directeur de l'école de Orkidiere
- M. Kebe, Secrétaire général du département de Matam
- M. Mbaye, Inspecteur d'Académie de Matam
- M. Kebe, Directeur de l'école de Matam II
- M. Ndiaye, Directeur de l'école de Mbélone à Ogo
- M. Mantandou, Directeur de l'école de Wendu-Namari
- M. Sy, Directeur de l'école de Darourhamae
- M. Diagne, Comptable du département Ranérou
- M. Rich Man directeur de l'entreprise RME
- Capitaine Fall Mehil, Chef de la brigade d'hygiène de Matam
- M. Directeur général de l'hydraulique à Matam
- M. Diagne, Directeur service régional de l'assainissement

Annexe 2

La charte Yvelinoise nous permet d’observer si le cahier des charges ainsi que les critères de pertinence-cohérence-efficacité- efficacité- pérennité ont été respecté dans ce projet. Nous avons utilisé la charte pour réaliser nos différents questionnaires ainsi que nos guides d’entretiens. Elle permet d’évaluer tous les critères nécessaires au bon déroulement du projet et d’enrichir les observations faites sur le terrain.

1 - Connaître l'environnement	En		Sans	Commentaires
	Oui	Non		
La conception du projet “pas d'école sans latrine” a-t-elle tenu compte des documents relatifs à la politique éducative du Sénégal?				Lors de la conception du projet l'inspection de l'éducation faisait partie du comité de pilotage, ainsi elle a pu apporter sa connaissance de la politique éducative dans ce projet. De plus, le comité de pilotage s'est appuyé sur les conventions du ministère de l'éducation nationale concernant le nombre d'élèves par latrine. Parallèlement, les travaux n'ont pas respecté la convention qui souligne le type de latrine à construire en fonction du raccordement à l'eau et à l'assainissement puisque toutes les écoles ont été munies de latrines avec fosse septique.
Le projet “Pas d'écoles sans latrine” était-il inscrit dans le plan local de développement?				Le projet s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée yvelinoise, il s'inscrit en partie dans les actions de développement local pour un accès à l'assainissement et à l'hygiène.
YCID a-t-il tenu compte du contexte culturel lors de l'installation de ces latrines?				Les latrines sèches n'ont pas été installées puisqu'une forte partie de la population est musulmane. Ainsi, il est indispensable d'avoir accès à l'eau afin qu'ils puissent être "propres" (ablutions) lors des moments de prière.
Présence de population nomade, cette information a-t-elle été prise en compte dans la construction des latrines et dans le choix des écoles bénéficiaires?				Il faut tout de même noter que les écoles ne sont pas vides durant ces périodes. Seulement une partie de la population se déplace lors des transhumances. Les jeunes garçons sont déscolarisés pour aller garder les troupeaux mais les jeunes filles et les plus jeunes restent scolarisés au village.
2 - Clarifier le besoin				
Bénéficiaires directs identifiés sont-ils ceux qui profitent des infrastructures/latrines?				Lors des visites de terrain l'utilisation par les enfants et les professeurs a été confirmé, parfois la population locale y a aussi accès.
Y-a-t-il eu concertation avec la population locale et les bénéficiaires directs avant la réalisation du projet?				Certains parents ont pris connaissance du projet lors des travaux. D'autres directeurs avaient prévenu les parents avant les travaux.

Evaluation de projet « pas d'écoles sans latrines »

Evaluateurs : Carrel Claire – Duperval Jameson- Parmas Kevin

3 - Proposer un service	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
Les coûts de fonctionnement/maintenance sont-ils bien intégrés?					Les coûts de maintenance et d'entretiens devaient être assurés par les collectivités territoriales. Lors des visites de terrain, à plusieurs reprises des directeurs ont déclaré ne pas avoir de budget pour les produits d'entretiens ou pour la maintenance de l'infrastructure, la pérennité du projet est remise en question.
Les différents budgets ont-ils correctement été distribués à chacun des acteurs?					
Le gestionnaire qui a pris la relève après YCID est-il correctement identifié?					La gestion des latrines incombe aux comités de gestion après la livraison du projet. Suite aux visites de terrain, nous observons qu'aucun budget n'est alloué aux écoles bénéficiaires du projet.
4 - Adapter la réponse					
Les acteurs locaux avaient-ils la possibilité de participer à plus haut niveau concernant la question des finances?					Concernant les moyens des acteurs locaux, il ne semble pas que la population locale ou les parents d'élèves aient pu participer à un plus haut niveau. Concernant les institutions locales tel que les conseils départementaux il en est de même. Les budgets sont définis chaque année et il n'y a pas de budget concernant cette question pour les écoles. Il est déjà compliqué pour les collectivités locales telles que les mairies/communes de financer de nouvelles "tables/banc" ou de fournir un budget pour les produits d'entretiens.
Le coût du projet est-il en adéquation avec les moyens des collectivités territoriales et des populations locales?					Il semble que les coûts de ces latrines soient très élevés vis à vis des revenus de la population ainsi que du coût de la vie locale. L'annonce du coût du projet aux acteurs interrogés donne des réponses de surprises, pour eux cela représente beaucoup d'argent pour ces populations vis à vis de leurs revenus.
5 - Partager les responsabilités					
Le gestionnaire local a-t-il été clairement identifié?					La gestion des latrines incombe aux établissements après l'installation. Cependant pour la partie maintenance et travaux à effectuer, il était prévu que les collectivités territoriales soient en charge, d'après l'évaluation, le rôle n'est pas tenu.
Y-a-t-il une convention entre YCID et le gestionnaire local?					Concernant le suivi de ce projet, rien a clairement été fait ou bien identifié.
6 - S'appuyer sur les ressources humaines	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires

La brigade d'hygiène a-t-elle été formée?				Dans certaines écoles il y a la brigade d'hygiène tel que défini dans le projet (élèves+enseignants) dans d'autres écoles il y a la formation de groupes d'élèves pour nettoyer les latrines.
---	--	--	--	---

Les actions de prévention, de sensibilisation et de formation auprès des enseignants ont-elles été réalisées et ont-elles été suffisantes?				Les formations ont été réalisées comme prévu dans le projet. Les bénéficiaires de ces formations et sensibilisation ne sont pas toujours encore en poste dans les écoles, c'est donc compliqué pour le suivi et la transmission d'information.
--	--	--	--	--

7 - Respecter les autorités

Les lois et règlements locaux ont-ils été respectés?				
Les collectivités territoriales (départements) ont-ils correctement été intégrés au projet suite à la disparition de la région?				Les départements sont devenus membre du comité de pilotage dans la seconde partie du projet.

8 - Savoir innover

Le type de matériel est-il innovant?				
Les petites filles qui ont été scolarisés suite à l'installation de latrine, restent-elles scolarisées?				Il se pose le problème des mariages précoces et les problèmes d'acte de naissance qui empêchent à certaines filles d'accéder au collège.
Les élèves qui ont adopté des règles d'hygiène suite à la sensibilisation, vont-ils les garder quotidiennement?				Une fois les gestes appris à l'école les élèves nous ont dit qu'ils les reproduisent chez eux
Les formations et sensibilisation effectuées sont-elles pérennes?				Seulement deux des enseignants et professeurs rencontrés ont participé à ces formations, du a une forte rotation du personnel dans ces zones rurales.

9 - Renforcer l'impact local			En	Sans	
	Oui	Non	partie	Objet	Commentaires

Le projet a-t-il été réalisé dans une optique de développement local?				Le projet a été conçu avec l'idée d'un développement local. Il a été pensé dans l'idée que chacun des villages sera un jour connecté à l'eau et à l'assainissement, il a été conçu pour sensibiliser les enfants et la population aux règles d'hygiène.
Les maîtres d'ouvrage ont-ils fait appel à une entreprise locale ou à une entreprise internationale ou de l'extérieur?				L'entreprise choisie est une entreprise sénégalaise. Elle a été sélectionnée suite à un appel d'offre.

Les populations locales ont-elles été intégrées au processus de réalisation du projet ?				Les populations locales n'ont pas été intégrées aux processus de réalisation, tout a été discuté entre les différents acteurs locaux mais les populations locales ou les parents d'élèves n'y ont pas été intégrés.
Les populations locales ont-elles été prévenues de la mise en place de ce projet?				Certains directeurs ont prévenu la population locale ainsi que les parents d'élèves.
Les populations locales ont-elles été sensibilisées aux questions relatives à ce projet?				Les populations locales ont été sensibilisées aux questions d'hygiène à travers l'apprentissage des enfants qui leurs transmettent ensuite les gestes quotidien ainsi que

				l'importance de cette hygiène pour diminuer la propagation des maladies.
Les populations locales ont-elles participé à la mise en œuvre du projet?				Les populations locales n'ont pas participé à la mise en œuvre du projet, une entreprise externe a été employée afin de réaliser les travaux.

10 - Réunir les conditions préalables

Le projet a-t-il respecté les lois et la politique locale?				
Concernant les titres de propriété, le projet et les maîtres d'ouvrage se sont-ils assurés de posséder toutes les autorisations nécessaires à la construction des latrines?				
Est-ce que les acteurs été ceux mobilisés lors de la planification du projet?				Les acteurs sollicité lors de la création du projet sont les mêmes (mis à part la région) lors de la réalisation.

11 - Gérer avec Rigueur

Y-a-t-il des traces des différentes transactions effectuées ?				La mission d'évaluation a récupéré les factures des différentes transactions entre l'entreprise RME ainsi que ADOS.
Le budget a-t-il correctement été utilisé?				
La personne/l'organisation qui s'occupe des comptes est-elle clairement identifiée?				ADOS maître d'œuvre sur la phase 2 du projet.

12 - Valider la pérennité

En Sans
Oui Non partie objet

Commentaires

Les infrastructures installées sont-elles en bonne état?				Dans la majeure partie des écoles que nous avons visitées, les infrastructures étaient en bonne état et entretenues. Nous avons quand même visité des écoles où les latrines n'étaient pas correctement entretenues et parfois dans un état critique car n'ont protégé par des clôtures à la merci des animaux sauvages et du bétail.
La pérennité des matériaux est-elle garantie?				Nous considérons que les matériaux sont de bonnes qualités, le problème est dans l'entretien et la maintenance des latrines, cela peut-être un problème pour la pérennité de ce projet.
Y-a-t-il un suivi du projet depuis sa mise en utilisation?				Non il n'y a aucun suivi.
Quelqu'un s'est-il renseigné ou déplacé afin de pouvoir observer l'état de fonctionnement de ces latrines?				A part lors de la livraison des projets, ADOS s'est déplacé sur chaque site mais depuis il n'y a aucun suivi.

Annexe 3 : cadre logique

Objectifs Globaux	Objectifs spécifiques	Indicateurs	Résultats	Activités	Moyens
Accès universel à l'éducation	- Lutte contre l'absentéisme	- Registre des absences	- Moins d'absents	- Construction de latrines, 1 cabine pour 25 enfants + 1 pour le personnel - Points d'eau pour le lavage des mains (fosses septiques/fosses sèches)	- 685€ cabine fosse septique - 260€ cabine fossesèche - Point d'eau 76€
	- Scolarisation des filles	- Proportion de filles inscrites	- Le nombre de filles inscrites augmente		
Accès à un mode d'assainissement amélioré	- Protéger les élèves contre les insalubrités et les maladies hydriques liés aux excréta	- Pourcentage d'enfants atteints de la diarrhée	- Réduction des maladies	- Formation des personnels en vue de l'entretien des latrines avec la brigade d'hygiène	- Enveloppe de 80 000€ pour un ensemble de prestations
	- Mettre à la disposition des élèves et du personnel un cadre hygiénique de proximité pour la satisfaction de leurs besoins	- Nombre de point d'eau dans les écoles - Accès à des produits hygiéniques	- Eviter les déplacements de longues distances pour satisfaire un besoin hygiénique - Diminuer la propagation de maladies dû aux excréta présent dans les zones environnantes à l'air libre	- Installer les latrines à proximité de l'école	- 685€ cabine fosse septique - 260€ cabine fossesèche - Point d'eau 76€
	- Sensibilisation à l'hygiène	- Gestes d'hygiènes effectués par les enfants (se laver les mains)	- Meilleures connaissances des risques sanitaires	- Campagne de sensibilisation et de prévention aux risques sanitaires - Intervention de professionnels venus de l'extérieur - Formation des enseignants – Brigade d'hygiène	- Enveloppe de 80 000€ pour un ensemble de prestations - Appel d'offre aux entreprises spécialisées
	- Pérennité de l'équipement	- Fonctionnement des latrines - Etat de l'équipement	- Les latrines sont utilisées par les élèves et le personnel - Les matériaux utilisés sont pérennes et de bonne qualité	- Sensibilisation aux risques sanitaires - Explication du fonctionnement des latrines - Entretien des latrines (brigade d'hygiène) - Utilisation de matériaux de qualité lors de la construction	

Evaluation de projet « pas d'écoles sans latrines »

Evaluateurs : Carrel Claire – Duperval Jameson- Parmas Kevin

	- Traitement des	- Etat de remplissage	- Les latrines sont propres et	- Intervention de la brigade	
--	------------------	-----------------------	--------------------------------	------------------------------	--

	déchets organiques	des latrines	vidées régulièrement - Le réseau d'assainissement (si reliées à l'eau) fonctionne correctement -	d'hygiène - Révision régulière de l'état de fonctionnement et de remplissage des latrines -	
--	--------------------	--------------	--	---	--

Annexe 4 : guides d'entretien

ADOS

Présentation

Rôle sur le projet

Problématiques

- Quels ont été les problèmes rencontrés
- Quels ont été les difficultés rencontrées du fait d'arriver au milieu du projet, de reprendre en cours un projet déjà en route

Questions transversales et analyse Cohérence/Pertinence/Efficacité/Efficience/Pérennité

- Avez-vous eu des difficultés à récupérer l'information auprès des différents acteurs ? (documents, déroulement, contacts...)
- Que pensez-vous du fait que ce projet soit descendant (top-down => vient de l'exécutif jusqu'au local) ? La suppression de la région a-t-elle ralenti le projet ? Pensez-vous qu'un projet bottom-up aurait pu être plus efficace, répondre de manière plus cohérente aux besoins?
- Que pensez-vous de la standardisation du projet ? Correspondait-elle selon vous aux besoins de chaque école, département, problématiques?
- Selon, les moyens financiers ont-ils été utilisés de manière pertinente?
- Les fonds mobilisés étaient-ils suffisants?
- Le choix des équipements était-il cohérent avec les installations déjà en place?
- Est-ce que selon vous les travaux répondent aux cahiers des charges en vigueur?
- Les bénéficiaires indirects ont-ils manifesté un intérêt pour le projet?
- Les travaux ont-ils été réalisés dans les délais impartis?
- Selon vous quel a été l'impact de la suppression de la région sur le projet?
- Selon vous, les parties prenantes ont-elles toutes joué leurs rôles dans la réalisation du projet?

Quels ont été les relations entre les différentes parties prenantes ? De qualité ? Sous tension ? Conflits ?

Guide d'entretien Chef de département

Présentation:

Nom:

Prénom:

Projet:

1. La gestion tripartite (FADERMA, YCID, Matam) du projet a-t-elle été efficace?
2. Vous avez été sollicité lors de la deuxième phase suite à la disparition de la région de Matam **quelles ont été vos difficultés?**
3. Avez-vous prévu lors d'un volet financier pour l'entretien et les réparations des équipements?
4. Quelles sont les inconvénients que vous avez identifiés lors du suivi des travaux?
5. Quelles recommandations avez-vous fait?
6. Comment ce projet s'est inscrit dans un cadre départemental d'aménagement du territoire?
7. Avez-vous participez aux financements de travaux d'assainissement?
8. Avez-vous participé à la mise en place de l'eau potable à la disposition des écoles? Cet accès à l'eau est-il suffisant?
9. Quel organisation avez-vous planifiez lorsque les latrines ont besoin d'être vidé? Qui est en charge de cette partie de l'entretien?

FADERMA

I. Présentation

Pouvez-vous nous parler de vous? De votre parcours? De votre histoire avec la FADERMA dans les grandes lignes

II. Contribution au projet/Questions

transversales Pourquoi ce projet était-il

important pour vous?

Qu'avez-vous apporté au projet selon vous? Qu'est-ce qui vous a permis d'apporter une touche plus spécifique au projet par rapport aux autres parties prenantes?

Vous sentez vous toujours concerné par le projet?

Vous tenez vous informé des évolutions et de l'utilisation des latrines?

Quelles sont vos relations avec les collectivités locales sur place?

Selon vous les projets ont-ils permis de faire évoluer les relations entre les collectivités locales et votre association (la diaspora sénégalaise)?

III. Questions en rapport avec l'évaluation

Etiez-vous présent sur le terrain lors de la réalisation des travaux?

Que pouvez-vous nous dire sur votre changement de position en tant que bailleur de fond et non juste comme expert technique?

Quel changement pour vous sur l'évolution de vos relations entre villages et comme unificateur d'aide au développement ?

Vous avez été les initiateurs de ce projet tripartite? Quels sont pour vous les avantages à cette association?

Questionnaire
Guide d'entretien directeur/directrice d'écoles
"Pas d'école sans latrines – 100 latrines pour les écoles"

Présentation:

Nom:

Prénom:

Pouvez-vous vous présenter un petit peu (fonction(s), études, parcours professionnels, en poste depuis quand...)

Pouvez-vous nous décrire quel rôle vous-avez joué dans la mise en place de ce projet?

Avez-vous personnellement participé à la mise en place de ce projet?

Latrines:

Comment avez-vous accueillis ce projet de construction de latrines?

Pour vous l'installation des latrines est-elle importante?

- Oui
- Non

Si vous pouviez changer une chose dans l'installation des latrines à l'école, que changeriez-vous?

Hygiène:

Est-ce que des opérations de déparasitage auprès des élèves ont-été réalisé depuis l'installation des latrines?

- Oui
- Parfois
- Non

Si oui, a quelle fréquence?

- Annuelle
- Trimestrielle
- Mensuelle
- Bimensuelle
- Hebdomadaire

Si l'école dispose d'un système d'assainissement sur place (latrine à fosse, latrine à

compostage, fosse septique), y a-t-il un calendrier pour la vidange et l'élimination des boues?

- Oui
- Non

Sensibilisation:

Selon vous la sensibilisation aux règles d'hygiènes est-elle suffisante?

- Oui
- Non

Avez-vous participé à une séance de sensibilisation à l'hygiène dans le cadre de ce projet?

- Oui
- Non

Avez-vous partagé les notions apprises avec vos collègues de l'école (enseignants, surveillants..)?

- Oui
- Non

L'école dispense telle des cours d'hygiène?

- Oui
- Non

Entretien:

Surveillez-vous l'état des latrines concernant l'entretien?

- Oui
- Non

A votre avis, comment peut-on améliorer le système de nettoyage des toilettes?

Les installations d'eau à l'école fonctionnent-elles bien?

- Oui
- Parfois
- Non

Quelle est l'entité chargé de réparer les latrines?

Avez-vous déjà fait appel à celle-ci?

- Oui, souvent
- Parfois
- Jamais

Y a-t-il suffisamment d'eau pour satisfaire tous les besoins de l'école?

- Oui
- Non

Enfants:

Depuis l'installation des latrines avez-vous observé moins d'absences?

- Oui
- Non

Plus d'inscription de filles?

- Oui
- Non

Avez-vous observé un changement concernant la santé des enfants suite à l'installation des latrines?

- Oui
- Non

Sont-ils?

- Plus malade
- Neutre
- Moins malade

Communications

Avez-vous informé les parents d'élèves de l'installation des latrines dans l'école?

- Oui
- Non

Avez-vous informé les populations locales de l'installation des latrines?

- Oui
- Non

Avez-vous réalisé une sensibilisation concernant l'hygiène auprès des parents d'élèves et de la population locale?

- Oui
- Non

Souhaitez-vous nous faire part d'autres remarques?

Guide d'entretien Inspecteur d'Académie

Présentation:

Nom:

Prénom:

La gestion tripartite (FADERMA, YCID, Matam) du projet a-t-elle été efficace?

Quelle a été votre rôle dans ce projet ?

Objectifs:

1. Ce projet a-t-il permis l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés?
2. A-t-il permis une augmentation de la scolarisation des filles?
3. Quels sont les freins à la scolarisation des enfants ? particulièrement des filles?
4. Ce projet est-il en adéquation avec les objectifs fixés par la politique éducative sénégalaise ?

Hygiène/Entretien/Sensibilisation:

1. Organisez-vous toujours des séances de formation pour l'utilisation des latrines?
2. Y a-t-il un budget alloué aux écoles pour l'entretien des latrines?
3. Quelles sont les autres actions menées par l'inspection pour l'amélioration de l'hygiène dans les écoles?
4. Comment vérifiez-vous que le cadre d'hygiène dans l'école est respecté?
5. Quels ont été les critères que vous avez adoptés pour mettre en place vos formations?
6. Quelle a été la méthodologie pour mettre en place les formations?
7. Combien de formations vous avez effectué?

Choix des sites/Travaux:

1. Quels sont vos obligations en tant qu'inspecteur?
2. Lors de la deuxième phase du projet vous avez participé à l'actualisation des sites quels ont été vos critères pour le choix des écoles?
3. Quelles recommandations avez-vous fait à l'issu des actualisations du site?
4. Avez-vous fait face à des réticences des directeurs d'école, des enseignants, des parents ?
5. Avez-vous participé au suivi des travaux?
6. Quelles recommandations vous pouvez faire pour d'autres projets de ce même type?

Questionnaire
"Pas d'école sans latrines – 100 latrines pour les écoles"

Informations:

Genre:

- Féminin
- Masculin

Age:

- 6ans
- 7ans
- 8ans
- 9ans
- 10ans
- 11ans

Latrines:

Utilisez-vous les latrines de l'école?

- Très souvent
- Souvent
- Ni souvent, ni pas souvent
- Pas souvent
- Pas du tout souvent

Si oui, combien de fois par jour?

- 1 à 2 fois par jour
- 2 à 3 fois par jour
- + de 3 fois par jour

Si non, qu'elle(s) est/sont la/les raison(s) pour laquelle/lesquelles vous n'utilisez pas les latrines ?

- Hygiène
- Pas assez de latrines à disposition
- Intimité
- Autres:.....

Selon vous, Y-a-t-il assez de latrines pour le nombre d'élèves dans l'école ?

- Oui
- Non

Vous sentez-vous à l'aise quand vous utilisez les latrines ?

- Oui
- Non

Après avoir utilisé les latrines, vous lavez-vous les mains?

- Oui
- Non

Si oui, utilisez-vous du savon?

- Oui
- Non

Hygiènes:

Comment qualifieriez-vous la propreté/l'entretien des latrines ?

- Très propre
- Propre
- Ni propre, ni pas propre
- Pas propre
- Pas du tout propre

Avez-vous à disposition tous les produits nécessaires ? (papier toilette, eau, savon...)

- Oui
- Non

A l'extérieur :

Disposez-vous de latrines/toilettes chez vous ?

- Oui
- Non

Vous lavez-vous les mains après avoir utilisé les latrines/toilettes ?

- Oui
- Non

Y a-t-il suffisamment d'eau pour se laver les mains?

- Oui
- Non

Sensibilisation :

Avez-vous été sensibilisé aux questions d'hygiènes ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous appris des choses ?

- Oui
- Non

Vous a-t-on expliqué comment utiliser les latrines ?

- Oui
- Non

Vous rappelez-vous de trois choses importantes lors du cours d'utilisation latrines?

.....
.....
.....

Maladies :

Avez-vous déjà contracté une maladie liée à l'hygiène sanitaire ? (diarrhée,...)

- Oui
- Non

Remarque :

Si vous souhaitez nous faire part d'autres remarques concernant les latrines dans l'école, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Questionnaire
"Pas d'école sans latrines – 100 latrines pour les écoles"

Informations :

NOM:

Prénom:

Genre :

- Féminin
- Masculin

Niveau enseigné:

- CP CE2 CM2
 CE1 CM1 Autres :

Si vous n'êtes pas enseignant, quel est votre poste dans l'école ?

Latrines :

L'installation de latrines dans les écoles vous semble telle importante ?

- Très importante
- Importante
- Ni importante, ni pas importante
- Pas importante
- Pas du tout importante

Comment qualifieriez-vous la qualité des latrines installées ?

- De très bonne qualité
- De bonne qualité
- Ni de bonne qualité, ni de mauvaise bonne qualité
- Pas de bonne qualité
- Pas du tout de bonne qualité

Les enseignants ont-ils leurs propres latrines (séparées de celles des enfants)?

- Oui
- Non

L'école dispose-t-elle de point d'eau ?

- Oui
- Non

Si l'école ne dispose pas d'accès à l'eau/ de pont d'eau veuillez passer directement au thème suivant *Sensibilisation*.

Si oui, de combien de point d'eau dispose l'école ?

Quel type d'installation de lavage des mains y-a-t-il?

.....
.....

Les installations de lavage des mains sont-elles accessibles aux enfants?

- Oui
- Non

Les installations de lavage des mains (points d'eau) sont-elles accessibles aux enfants avec des handicaps physiques?

- Oui
- Non

Sensibilisation :

Avez-vous été formé à l'utilisation des latrines ?

- Oui
- Non

Si oui, cette formation vous a-t-elle été utile ?

- Oui
- Non

Selon vous, les enfants ont-ils été correctement sensibilisés à l'importance de l'hygiène sanitaire ?

- Oui
- Non

Avez-vous été sensibilisé à l'hygiène ?

- Oui
- Non

Si oui, cette formation vous a-t-elle été utile ?

- Oui
- Non

L'école a-t-elle un lien institutionnel formel avec la communauté ou d'autres parents/organisations communautaires (par exemple, comité de gestion)?

- Oui
- Non

Les élèves sont-ils encouragés à partager leurs connaissances sur l'hygiène avec leurs familles et leurs communautés?

- Oui, tout le temps
- Parfois
- Jamais

Fréquentation :

Utilisez-vous les latrines ?

- Oui
- Non

Si oui, a quelle fréquence ?

- Très souvent
- Souvent
- Ni souvent, ni pas souvent
- Pas souvent
- Pas du tout souvent

Vous sentez-vous concerné par l'utilisation des latrines par les élèves ?

- Oui
- Non

Incitez-vous les élèves à utiliser les latrines ?

- Oui
- Non

Si oui, expliquez pourquoi :

.....
.....
.....

Si non, expliquez pourquoi :

.....
.....
.....

- Toilettes/latrines sèches

Les enfants vous ont-ils communiqué des gestes d'hygiène qu'ils ont appris à l'école?

- Oui
- Non

Si oui avez-vous mis en place ces gestes?

- Oui
- Non

Si oui, quels sont ces gestes ?

Avez-vous l'impression que votre/vos enfant(s) ont une santé différentes?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle manière?

- Ils tombent moins souvent malades
- Neutre
- Ils tombent plus souvent malades

Y a-t-il des traces de défécation en plein air (selles de personnes par terre) à l'intérieur ou à proximité de l'école?

- Oui
- Parfois
- Non

Sensibilisation:

Evaluation de projet « pas d'écoles sans latrines »

Evaluateurs : Carrel Claire – Duperval Jameson- Parmas Kevin

Ce projet de latrines vous va-t-il incité à envoyer vos enfants à l'école ?

- Oui
- Non

Incitez-vous vos enfants à utiliser les latrines?

- Très souvent
- Souvent
- Neutre
- Pas souvent
- Pas du tout souvent

Avez-vous été sensibilisé aux gestes d'hygiènes?

- Oui
- Non

Communication:

La communication faite sur ce projet était-elle satisfaisante ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Ni satisfaisante, ni pas satisfaisante
- Pas satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

Comment avez-vous été avertis de la construction de latrine dans l'école de vos enfants?

.....
.....
.....

Avez-vous participez sur quelques points que ce soit à la réalisation du projet?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle(s) manière(s)?

.....

.....
.....

Remarque :

Si vous avez d'autres remarques dont vous souhaitez nous faire part, vous pouvez l'exprimer ci-dessous:

3. Liste des effectifs

ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE: EVOLUTION DES EFFECTIFS

IEF	Effectifs	EFFECTIFS ELEMENTAIRE						
		2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
KANEL	Total	26801	26668	28885	30475	32494	33930	31738
	Filles	9944	16872	18456	19269	20567	21433	20588
	Garçons	16857	9796	10429	11206	11927	12497	11150
MATAM	Total	37838	38288	39872	40923	42855	43914	46721
	Filles	16135	21861	22918	23470	24513	25261	27325
	Garçons	21703	16427	16954	17453	18342	18653	19396
RANEROU	Total	4973	4323	4580	4792	4590	5019	5213
	Filles	2147	2443	2655	2757	2840	3088	3249
	Garçons	2826	1880	1925	2035	1750	1931	1964
ACADEMIE	Total	69612	69279	73337	76190	79939	82863	83672
	Filles	28226	41176	44029	45496	47920	49782	51162
	Garçons	41386	28103	29308	30694	32019	33081	32510

4. Factures ADOS/RME



**COMMERCE GENERAL - PRESTATION DE SERVICE -
SANITAIRE - NETTOIEMENT- BÂTIMENT**

Richard-Toll le, 06 Juillet 2015

DECOMPTE N°00

Ref : Marché n°01 2013

Client : Ados

Avance de démarrage

Montant du contrat

70 032 593 f

Avance de démarrage de 40 %

28 013 037 f

Arrêtée la présente facture a la somme de : Vingt Huit Millions Treize Mille Trente Sept
Francs CFA

Le DIRECTEUR

Richard-Toll le
77 649 55 22



**COMMERCE GENERAL - PRESTATION DE SERVICE -
SANITAIRE - NETTOIEMENT- BÂTIMENT**

34
RLT

Contrat N°01 - 2015

Matam le 07/09/2015

Projet de construction de latrines Scolaires
Facture N° 01

N°	Département	Montant exécuté TTC
1	Matam	12 070 774
2	Ranérou Ferlo	1 510 258
3	Kanel	3 495 169
TOTAL EXECUTE TTC		17 076 202
A déduire		
Remboursement avance de démarrage 40%		6 830 481
Retenue de garantie 5%		853 810
Net à déduire		7 684 291
Net à payer TTC		9 391 911

Arrêté la présente facture à la somme de : neuf millions trois cent quatre vingt
onze mille neuf cent onze francs CFA Toutes taxes comprises

Approuvé
JF M. Diello

Le Directeur

RICH MAN ENTREPRISE
Rue Yoro Diaw Boly
Richard-Toll
Tél: 77 649 59 20

449
PLT



Matam le 19/11/2015

**BÂTIMENT - TRAVAUX DE GENIE CIVIL
COMMERCE - PRESTATIONS DE SERVICES**

Contrat N°01 - 2015

Projet de construction de latrines Scolaires

PROGRAMME PAS D'ECOLE SANS LATRINE		
Sur financement du Département des Yvelines		
Montant total du contrat		70 032 593 TTC
N°	Département	Montant exécuté TTC
1	Matam	21 818 631
2	Ranérou Ferlo	7 767 043
3	Kanel	10 550 234
TOTAL EXECUTE TTC		40 135 908
A déduire		
Remboursement avance de démarrage 40%		16 054 363
Décompte N01		9 391 911
Retenue de garantie 5%		2 006 795
Net à déduire		27 453 069
Net à payer TTC		12 682 838

Arrêté la présente facture à la somme de : douze millions six cent quatre vingt deux mille huit cent trente huit francs CFA Toutes taxes comprises

Le maitre d'œuvre

L'entrepreneur

Richard Toll
RICH MAN ENTREPRISE
 Richard Toll
 Tél: +221 77 649 59 20
 +221 70 718 52 26



Matam le 12/02/2016

**BÂTIMENT - TRAVAUX DE GENIE CIVIL
COMMERCE - PRESTATIONS DE SERVICES**

Contrat N°01 - 2015

Projet de construction de latrines Scolaires

PLT 68

PROGRAMME PAS D'ECOLE SANS LATRINE		
Sur financement du Département des Yvelines		
DECOMPTE N°03		
Montant total du contrat		70 032 593 TTC
N°	Département	Montant exécuté TTC
1	Matam	32 019 190
2	Ranérou Ferlo	11 003 311
3	Kanel	16 504 967
TOTAL EXECUTE TTC		59 527 468
A déduire		
Remboursement avance de démarrage 40%		23 810 987
Décompte N01		9 391 911
Décompte N02		12 682 838
Retenue de garantie 5%		2 976 373
Net à déduire		48 862 110
Net à payer TTC		10 665 359

Arrêté la présente facture à la somme de : dix millions six cent soixante cinq mille trois cent cinquante neuf francs CFA Toutes taxes comprises

Le maitre d'œuvre

L'entrepreneur

RICH MAN ENTREPRISE
 Richard Toli
 Tél.: +221 77 649 59 20
 +221 70 718 52 26



Matam le 21/03/2016

**BÂTIMENT - TRAVAUX DE GENIE CIVIL
COMMERCE - PRESTATIONS DE SERVICES**

Contrat N°01 - 2015

Projet de construction de latrines Scolaires

PROGRAMME PAS D'ECOLE SANS LATRINE		
Sur financement du Département des Yvelines		
DECOMPTE N°04		
Montant total du contrat		70 032 593 TTC
N°	Département	Montant exécuté TTC
1	Matam	37 669 636
2	Ranérou Ferlo	12 945 072
3	Kanel	19 417 608
TOTAL EXECUTE TTC		70 032 593
A déduire		
Remboursement avance de démarrage 40%		28 013 037
Décompte N01		9 391 911
Décompte N02		12 682 838
Décompte N03		10 665 359
Retenue de garantie 5%		3 501 630
Net à déduire		64 254 775
Net à payer TTC		5 777 818

PLT
135

Arrêté la présente facture à la somme de : cinq millions sept cent soixante dix sept mille huit cent dix huit francs CFA Toutes taxes comprises

Le maitre d'œuvre

L'entrepreneur

RICH MAN ENTREPRISE
 Richard Toll
 Tél.: +221 77 649 59 20
 +221 70 718 52 26



144

Matam le 29/03/2017

**BÂTIMENT - TRAVAUX DE GENIE CIVIL
COMMERCE - PRESTATIONS DE SERVICES
Contrat N°01 - 2015**

Projet de construction de latrines Scolaires

PROGRAMME PAS D'ECOLE SANS LATRINE		
Sur financement du Département des Yvelines		
RETENUE DE GARANTIE		
Montant total du contrat		70 032 593 TTC
N°	Département	Montant exécuté TTC
1	Matam	37 669 636
2	Ranérou Ferlo	12 945 072
3	Kanel	19 417 608
TOTAL EXECUTE TTC		70 032 593
Retenue de garantie 5%		3 501 630
Net à payer TTC		3 501 630

Arrêté la présente facture à la somme de : **trois millions cinq cent un mille six cent trente francs CFA Toutes taxes comprises**

Le maitre d'œuvre

L'entrepreneur

Rich Man Enterprises
Rue Yoro Diaw BO
Richard-Toll
Tél: 77.649.59.26